



Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

D A N S C E N U M É R O : :

E D I T O

Sommaire	1
Registres matricules de l'ancien régime et période révolutionnaire.	2
Le Maquis de Mormai, mai à aout 1944.	8
Déclaration du Roi du 9 avril 1736 concernant la tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures.	13
Petite histoire de la paroisse réformée de Maubeuge	16
Le cimetière des cultes dissidents de Rousies. 1866	29
Grosгурin Ferdinand, jeumontois assassiné en 1893 pendant la guerre indochinoise.	30
Daubercies Henri, revenant du Tonkin en	31
Vu dans les registres de délibération de Ferrière la Grande.	33
Promenade Ferrièreoise, par Louis Lutaud	35
Les fabriques d'église	37
La dime d'autrefois	39
Un orage prérévolutionnaire le 13 juillet 1788	40
La manifestation historique du premier week-end de septembre	42
Processions Sainte Aldegonde et Saint-Sang à Maubeuge	43
Faits divers et accidents en 1882	44

Voici le cinquantième bulletin trimestriel associatif, cinquante pages pour quinze articles, rédigés par quatre adhérents. Merci à Daniel Isorez, Jacques Caudry et Francis Potvin pour leurs contributions.

Le premier week-end de septembre, l'association a participé à la manifestation historique organisée à Maubeuge par les associations « Maubeuge Arts et Culture » et « Les anciens des chars de Maubeuge ». A partir de notre stand installé au théâtre du Manège, nous avons aidé les visiteurs recherchant un ancêtre soldat à trouver les informations sur le parcours militaire, le lieu de décès, etc. Merci à Monique et Jean -Pierre pour leur participation.

Le samedi 17 septembre, l'association participera au forum

des associations de Rousies, aux Sablons, rue Jules Cuisset.

Les 24 et 25 septembre, l'association participera au congrès européen de généalogie et d'histoire locale « Scaldobresia », organisé par le GGAC, à Escaudœuvres. 44 exposants viendront de 15 départements, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Pologne et de Tchécoslovaquie. Associations, mais aussi entre autres les archives départementales du Nord. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

Depuis le 1^e septembre, l'accès au site associatif utilise le protocole sécurisé : l'accès devient donc <https://www.rp59.fr>

Bon lecture.

Alain Delfosse



REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

CARPENTIER Pierre Joseph, né le 27/04/1786 à Beaurieux, fils de Pierre Joseph et de Élisabeth PREVOT. 19e régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 51, matricule 3286.

ALYS Jean Baptiste, né le 17/10/1790 à Bellignies, fils de Joachim et de Marie Thérèse DESCHAMPS. Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 205, matricule 4223.

CARLIER Jean Baptiste, né le 17/03/1791 à Bellignies, fils de Jacques Philippe et de Marie Victoire COLMANT. Infanterie. Cote : SHD/GR 20 YC 102, page 51, matricule 3869.

COLMANT Nicolas, né le 31/12/1790 à Bellignies, fils de Antoine et de Albertine MASURE. Corps royal de grenadiers de France redevenu corps des grenadiers à pied de la garde impériale lors des Cent-Jours. Cote : SHD/GR 20 YC 13, page 152, matricule 867.

COLMANT Philippe François, né le 07/01/1793 à Bellignies, fils de Jean Baptiste et de Marie Claire CANTINEAU. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 25, matricule 6098.

COVAIN Jason Narcisse, né le 23/06/1793 à Bellignies, fils de Jean Baptiste et de Marie Françoise Philippine CARLIER. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 10, matricule 6007.

DEHON Nicolas Joachim Joseph, né le 26/10/1786 à Bellignies, fils de Nicolas Joachim Joseph et de Marie Joachim CARLIER. Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 205, matricule 4219.

DESCAMPS François Joseph, né le 17/04/1789 à Bellignies, fils de Simon et de Cécile DES-

MARET. Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 212, matricule 4266.

DESCAMPS Philippe Joseph, né le 15/11/1786 à Bellignies, fils de Pierre Joseph et de Marie Rose FRANCOIS. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 353, matricule 6890.

DESCAMPS Philippe Joseph, né le 15/11/1786 à Bellignies, fils de Pierre Joseph et de Marie Rose FRANCOIS. 63e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 530, page 242, matricule 8017.

DESCAMPS Romain, né le 04/09/1793 à Bellignies, fils de Pierre Joseph et de Marie Rose FRANCOIS. 59e régiment d'infanterie de ligne (ex 63e régiment d'infanterie de ligne). Cote : SHD/GR 21 YC 534, page 273, matricule 1608.

DESCAMPS Sébastien, né le 10/10/1784 à Bellignies, fils de Simon et de Cécile DESMARET. 89e régiment d'infanterie de ligne (ex 108e) 9 sept 1814 au 7 juin 1815 (matricules 1 à 1800). Cote : SHD/GR 21 YC 790, page 225, matricule 1321.

DESCAMPS Sébastien, né le 10/10/1784 à Bellignies, fils de Simon et de Cécile DESMARET. 108e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 784, page 148, matricule 6879.

LERAT Alexis Joseph, né le 20/08/1790 à Bellignies, fils de Philippe et de Marie Alexandre DORANT. Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 204, matricule 4216.

MASURE Alexis, né le 02/10/1789 à Bellignies, fils de Pierre et de Marie Claire LA-

CROIX. Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls. Cote : SHD/GR 20 YC 136, page 722, matricule 3677.

LEJUSTE Jean Baptiste Julien, né le 23/04/1793 à Bételles, fils de Jean et de Alexandrine FELIX. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 36, matricule 6167.

MEUNIER Pierre, né le 23/10/1785 à Bételles, fils de Philippe et de Albertine? MATON. 61e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 512, page 36, matricule 8020.

BAUDEZ Pierre Joseph, né le 14/09/1786 à Berlaimont, fils de Pierre et de Geneviève FACRE. 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 227, matricule 7151.

BELLOT Prudent Aimé, né le 16/06/1789 à Berlaimont, fils de Martin et de Emelie VANESSE. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 252, matricule 6284.

BOUTTEAU Benoît Renel Joseph, né le 03/02/1787 à Berlaimont, fils de Clément Marie et de Marie Catherine LASNE. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 368, matricule 6984.

BOUTTEAU Jean Baptiste, né le 06/02/1785 à Berlaimont, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne LEBRUN. 72e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 593, page 217, matricule 6082.

CAMBERLENG Noël Philippe, né le 11/01/1787 à Berlaimont, fils de Louis et de Marie MALAQUIN. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 190, page 401, matricule 5383.

CAMBRELENG Jean Louis Joseph, né le 19/11/1770 à Berlaimont, fils de Philippe Joseph et de Marie Joseph BASSECOURT. Régiment de chasseurs à cheval. Cote : SHD/GR

20 YC 142, page 31, matricule 143.

CARION Jean Baptiste, né le 15/06/1782 à Berlaimont, fils de Jean Baptiste et de Madeleine MARTIN. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 180, matricule 4059.

COUET Pierre Joseph, né le 17/10/1773 à Berlaimont, fils de Noël et de Marie Anne MOYEUX. 23e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 209, page 126, matricule 728.

DELHAYE Jean-Baptiste, né le 18/04/1780 à Berlaimont, fils de André et de Catherine PAMMELAR. 22e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR21YC201, page 299, matricule 6561.

DUFOUR Désiré Antoine, né le 08/04/1793 à Berlaimont, fils de Antoine Joseph et de Marie Philippe APPLINCOURT. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 20, matricule 6069.

DUFOUR Jean Baptiste, né le 13/04/1786 à Berlaimont, fils de Antoine et de Marie Rose ROUSSEAU. 19e régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 47, matricule 3258.

HALLANT André Philippe, né le 30/11/1789 à Berlaimont, fils de Philippe et de Catherine APLINCOURT. 108e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 785, page 219, matricule 9090.

HAUSSARD Jean Baptiste, né le 05/10/1787 à Berlaimont, fils de Jean et de Françoise CAMBERLIN. 51e régiment d'infanterie de ligne (ex 55e régiment d'infanterie de ligne). Cote : SHD/GR 21 YC 463, page 45, matricule 248.

HAUSSARD Jean Baptiste, né le 05/10/1787 à Berlaimont, fils de Jean et de Françoise CAMBERLIN. 55e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SDH/GR 21 YC 458, page 301, matricule 4784.

LEMPEREUR Jean Baptiste Emmanuel Joseph, né le 03/03/1786 à Berlaimont, fils de Jean Baptiste et de Michelle Archange STOCLET. 19e régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 47, matricule 3259.

LEPORCQ Augustin Joseph, né le 13/02/1784 à Berlaimont, fils de Jean Baptiste et de Marie Josèphe BLANCHET. 72e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 593, page 271, matricule 6403.

MICHEL Félix Joseph, né le 30/05/1786 à Berlaimont, fils de Félix et de Marie Philippe HUVELLE. 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 238, matricule 7216.

MILLET Célestin Joseph, né le 24/11/1787 à Berlaimont, fils de Célestin Joseph François et de Angélique STOCLET. Régiment de fusiliers chasseurs. Cote : SHD/GR 20 YC 49, page 439, matricule 2614.

MILLIET Célestin François, né le 24/11/1789 à Berlaimont, fils de François Joseph et de Emilie STOCLET. 2e régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 63, page 14, matricule 53.

NOBLECOURT Pierre Joseph, né le 27/01/1783 à Berlaimont, fils de Antoine et de Michèle GERIN. 100e régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 728, page 62, matricule 3353.

PITOU Charles Joseph, né le 04/12/1784 à Berlaimont, fils de Charles et de Marie Joseph LIXON. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 56, matricule 3314.

QUENET Pierre Isidore, né le 04/07/1791 à Berlaimont, fils de Nicolas et de Michel CAMBIER. 80e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 726, page 92, matricule 2336.

STOCLET André Joseph, né le 24/01/1793 à Berlaimont, fils de Michel Joseph et de Eléo-

nore BERQUET. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 122, matricule 6682.

STOCLET Placide Joseph, né le 22/02/1788 à Berlaimont, fils de Pierre Joseph et de Catherine MATHIEU. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 303, matricule 4799.

VANHEES Leandre Joseph, né le 15/04/1786 à Berlaimont, fils de Eugène et de isabelle BRUYERE. 19e régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 47, matricule 3260.

CASTELAIN Maximilien Joseph, né le 17/12/1791 à Bermeries, fils de Jean Joseph et de Catherine Joseph PREVOT. 56e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 469, page 265, matricule 14173.

EGOT Philippe, né le 05/08/1773 à Bermeries, fils de Michel et de Marie Anne BOUTROUILLE. 23e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 209, page 128, matricule 740.

GUSTIN Engelbert, né le 11/06/1791 à Bermeries, fils de Pierre et de Augustine Josèphe CARLIER. 18e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 163, page 82, matricule 10071.

LERAT Constant Joseph, né le 21/02/1798 à Bermeries, fils de Jean Baptiste et de Bernardine BERTAU. 48e régiment d'infanterie de ligne. Cote : GR 21 YC 414, page 434, matricule 12148.

NAMUR Jacques Joseph, né le 19/06/1769 à Bermeries, fils de Antoine et de Marie Françoise BAR. Régiment de chasseurs à cheval. Cote : SHD/GR 20 YC 142, page 104, matricule 508.

DOIGE Simon Joseph, né le 28/06/1788 à Bersillies, fils de Pierre et de Catherine MONFILS. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 199, matricule

5968.

MARICELLE Zéphirien, né le 13/11/1781 à Bersillies, fils de Christophe et de Marie Rose BECQUET. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 25, matricule 3131.

MONFILS Marcel Joseph, né le 18/06/1786 à Bersillies, fils de Jacques et de Philippine Marie Joseph WATTEAU. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 223, matricule 6113.

DAL Laurent Joseph, né le 10/08/1782 à Bettignies, fils de Constant et de Catherine Joseph MATHIEU. 122e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 860, page 276, matricule 1638.

MARECAUX Étienne Joseph, né le 10/02/1771 à Bettignies, fils de Joseph et de Anne Jeanne WILLIAMS. Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls. Cote : SHD/GR 20 YC 135, page 702, matricule 1752.

CAPPELIER Augustin Joseph, né le 20/10/1793 à Bettrechies, fils de Pascal Joseph et de Marie Joseph Angélique MAYEUR. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6020.

DELFOSSÉ Jean Marie, né le 27/08/1791 à Bettrechies, fils de Cornil Joseph et de Marie Françoise Josèphe DELFOSSÉ. 14e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 126, page 280, matricule 9462.

GREAU Alexis Albert, né le 19/04/1788 à Bettrechies, fils de Louis Joseph et de Bernardine SOTTEAU. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 302, matricule 4794.

MARTIN Pierre Joseph, né le 23/09/1791 à Bettrechies, fils de Pierre Philippe et de Marguerite SOTTEAU. 56e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 469, page 265, matricule 14172.

ROUSSEAU Pierre Joseph, né le 27/06/1785 à Bettrechies, fils de Jean et de Marie Thérèse WILLOT. 26e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 240, page 59, matricule 3429.

CAULLERY Ciprien Joseph, né le 09/11/1786 à Beugnies, fils de Louis Joseph et de Marie Marguerite SANDRART. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 280, matricule 6451.

COLLERY Jean Baptiste, né le 11/12/1791 à Beugnies, fils de Louis et de Marie Marguerite SANDRART. Régiment de dragons. Cote : SHD/GR20YC151, page 485, matricule 2394.

GRAVET Jean Joseph, né le 03/04/1775 à Beugnies, fils de Antoine et de Amélie ANCIAUX. Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls. Cote : SHD/GR 20 YC 136, page 68, matricule 2042.

QUENEE Jean Joseph, né le 03/11/1784 à Beugnies, fils de Philippe et de Julie COLLERY. 29e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 271, page 276, matricule 1627.

SOLLET Jean Louis, né le 29/10/1790 à Beugnies, fils de Jacques et de Marie Thérèse GRAVET. 2e compagnie d'artillerie des tirailleurs de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 189, page 12, matricule 41.

THIROUX Pierre François, né le 13/08/1787 à Beugnies, fils de Jean Baptiste et de Anne Louise DUTRIEUX. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 192, page 306, matricule 1813.

THIROUX Pierre François, né le 13/08/1787 à Beugnies, fils de Jean Baptiste et de Anne Louise TUTRIEUX. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 190, page 397, matricule 5363.

BONNECHERE Thimothée Joseph, né le

06/06/1786 à Boulogne-sur-Helpe, fils de Simon et de Catherine ERGOUT. Vélites du corps des chasseurs à cheval. Cote : SHD/GR 20 YC 147, page 103, matricule 493.

BONNECHERE Timothée Joseph, né le 06/06/1786 à Boulogne-sur-Helpe, fils de Simon et de Catherine ERGOUT. Dépôt des conscrits chasseurs. Cote : SHD/GR 20 YC 120, page 160, matricule 922.

BONNECHÈRE Timothée Joseph, né le 06/06/1786 à Boulogne-sur-Helpe, fils de Simon et de Catherine ERGOUT. Régiment de chasseurs à cheval. Cote : SHD/GR 20 YC 144, page 223, matricule 1093.

MONNIER Jean Baptiste, né le 16/12/1789 à Boulogne-sur-Helpe, fils de Jean Baptiste et de Marie BOURGE. 2e régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 64, page 29, matricule 2850.

MONNIER Jean Baptiste, né le 16/12/1789 à Boulogne-sur-Helpe, fils de Jean Baptiste et de Marie BOURGE. Régiment de fusiliers chasseurs. Cote : SHD/GR 20 YC 50, page 305, matricule 5488.

BARBIER Prosper Joseph, né le 28/04/1788 à Bousies, fils de Maximilien et de Marie Jeanne MEUNIER. Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 212, matricule 4261.

BAUDECHON Piere Joseph Romuald, né le 15/01/1789 à Bousies, fils de Philippe et de Marie Josèphe BURLION. 13e régiment de voltigeurs de la garde impériale 1813-1814 (matricules 3001 à 4545). Cote : SHD/GR 20 YC 96, page 86, matricule 3492.

BERA Jean Baptiste, né le 07/05/1790 à Bousies, fils de Benoît et de Antoinette DURSENT. 14e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 126, page 50, matricule 8081.

BISIAUX Pierre Joseph, né le 03/09/1794 à Bousies, fils de Jean Baptiste Joseph et de

Marie Augustine BRIATTE. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21YC 234, page 247, matricule 13461.

BOULOGNE François Joseph, né le 28/04/1787 à Bousies, fils de Pierre Joseph et de Marie Catherine LEMAIRE. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 76, matricule 3437.

BRIATTE Antoine François, né le 08/07/1793 à Bousies, fils de François Thomas et de Julie BAILLEUX. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 29, matricule 6121.

BURLION Henri Charles, né le 02/09/1791 à Bousies, fils de Jean Baptiste et de Marie Augustine LEBLOND. 2e régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 64, page 317, matricule 4578.

COLLET François, né le 22/03/1782 à Bousies, fils de François et de Marie Anne LENGLET. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21YC 234, page 36, matricule 12194.

GOSSE Augustin Henry Joseph, né le 16/01/1792 à Bousies, fils de Alexis et de Marie Elisabeth BURLION. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21YC 234, page 214, matricule 13264.

HACQUET Toussaint, né le 23/10/1788 à Bousies, fils de Jean-Baptiste et de Léonarde MANIER. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21YC238, page 94, matricule 536.

HACQUET Toussaint, né le 23/10/1788 à Bousies, fils de Jean Baptiste et de Éléonore MONIER. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 237, page 150, matricule 17444.

HENNAUT Alexis Joseph, né le 07/06/1788 à Bousies, fils de Michel et de Françoise PIERRART. 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 303, matricule

4784.

HENNAUT Augustin, né le 09/02/1791 à Bousies, fils de Pierre Michel Joseph et de Marie Françoise PIERART. Chasseurs à pied. Cote : SHD/GR 20 YC 45, page 193, matricule 4726.

LEBLOND Augustin Joseph, né le 06/04/1793 à Bousies, fils de Paul et de Elisabeth LENNE. 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 28, matricule 6119.

LEBLOND Médard Joseph Narcisse, né le 23/10/1783 à Bousies, fils de Jérôme et de Marie Josèphe BIZIAUX. 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 42, matricule 244.

MAIRE Guilain Jacques, né le 13/10/1775 à Bousies, fils de Jacques et de Henriette ANNEAUX. 23e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 209, page 126, matricule 730.

MANOUVRIER Charles, né le 30/09/1775 à Bousies, fils de Charles et de Constance RIQUET. 23e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 209, page 124, matricule 719.

MARCY François Honoré, né le 05/01/1786 à Bousies, fils de Alexis et de Philippine MANOUVRIER. 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 250, matricule 7289.

MARSY Augustin Narcisse Joseph, né le 29/09/1789 à Bousies, fils de Isidore Frédéric et de Marie Augustine DELFOSSE. 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 197, matricule 5958.

MARSY Henri Charles, né le 10/11/1789 à Bousies, fils de Alexis Joseph et de Philippine MANOUVRIER. Bataillon bis du train d'artillerie de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 196, page 105, matricule 598.

MARSY Henri Charles, né le 10/11/1789 à

Bousies, fils de Alexis Joseph et de Philippine MANOUVRIER. Bataillon bis du train d'artillerie de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 196, page 105, matricule 598.

PIERCHON Ferdinand, né le 12/01/1790 à Bousies, fils de Jérôme et de Françoise OUS-SON. 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 231, page 302, matricule 8393.

RAVERDY Adrien Joseph, né le 04/10/1790 à Bousies, fils de Philippe Jacques et de Élisabeth BURLION. 2e régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 64, page 70, matricule 3100.

RICHARD Alexis, né le 14/06/1789 à Bousies, fils de Alexis et de Catherine BERQUET. Infanterie. 7ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 82, page 11, matricule 34.

RINGUET François Joseph, né le 22/07/1769 à Bousies, fils de Pierre Joseph et de Marie Joseph COLAIN. 85e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 658, page 501, matricule 6587.

SOILE Toussaint Joseph, né le 01/04/1789 à Bousies, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine LEBLOND. Bataillon bis du train d'artillerie de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 196, page 106, matricule 601.

TROUILLET Henry Joseph, né le 12/07/1789 à Bousies, fils de Pierre Joseph et de Marie Joseph LEMAIRE. Bataillon bis du train d'artillerie de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 196, page 105, matricule 600.

AD

Consultation des fiches matricules :

Aller sur le site du ministères des Armés

<https://>

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-de-contrôles-et-registres-matricules

Cliquer sur « faire une recherche».

Dans « cote », copier la cote relevée dans l'inventaire., Exemple SHD/GR 21 YC 189.

Rendez vous à la page indiquée.

LE MAQUIS DE MORMAL

Mai à Aout 1944

M. Raymond Charniaux, secrétaire général adjoint de la fédération du Nord de l'ARAC, dans un courrier à M. Charles Hernu, ministre de la Défense et des Forces Armées, le 25 septembre 1984, sollicite une « déclaration spéciale » pour la reconnaissance des 10^e, 11^e, et 12^e bataillons FFI-FTP (secteur Maubeuge et Avesnois) comme unités combattantes.

A cette occasion, il joint un récit de la bataille de Mormal

Une commission, réunie le 9 octobre 1985, émet un avis favorable à la reconnaissance en tant qu'unités combattantes des 10^e et 11^e bataillons du 1^{er} juillet 1943 au 7 septembre 1944, et du 12^e bataillon, du 1^{er} juin au 7 septembre 1944. L'arrêté officiel date du 21 janvier 1986 (JO du 17 février).

1944 : LA LIBERATION

Un fait d'armes remarquable de la bataille de France : les combats héroïques du maquis FTPF de la forêt de Mormal de mai à août 1944.

Au printemps 1944, la guerre faisant rage sur le front de l'Est où les armées soviétiques au prix d'exploits prodigieux, culbutaient les hordes nazies et les refoulaient vers l'Allemagne hitlérienne.

En Afrique, l'armée anglaise et les Forces Françaises Libres remportaient les combats décisifs contre l'Africa-Korps du général Rommel et libéraient une grande partie des territoires occupés par l'ennemi.

En France, sous la direction du Conseil National de la Résistance (CNR), et du Comité d'Action Militaire (COMAC), la résistance intensifiait son action politique et militaire, semant la mort et le désarroi dans les troupes allemandes, détruisant les installations militaires, industrielles et ferroviaires, les voies et

moyens de communication au service de l'ennemi, malgré la féroce répression de l'occupant nazi.

En Sambre-Avesnois, enfin, et tout particulièrement dans la région de Feignies -Bavay, limitrophe de la frontière belge où transitaient les convois ferroviaires, hippomobiles ou motorisés allemands assurant la relève des garnisons stationnées en France, la résistance assumait une mission dont l'importance allait s'amplifier au fur et à mesure que se rapprochait l'heure du débarquement allié du 6 juin 1944, et la couvrir d'honneur et de gloire jusqu'à la libération de septembre 1944.

MAI 1944 LE MAQUIS DE MORAL

Dans le secteur stratégique de Feignies, Bavay, Gognies Chaussées, La Longueville, comprenant l'immense forêt domaniale de Mormal, la résistance agissait jour et nuit avec le double objectif de placer l'ennemi et ses collaborateurs français dans une situation d'insécurité permanente et ainsi s'assurer la mobilisation populaire en préparant la grève insurrectionnelle en vue de la libération.

Au sein de la résistance dont ils étaient le véritable fer de lance, les Francs Tireurs et Partisans Français (FTP), émanation du Front National de Libération (FNL) et dans lesquels s'était en grande partie intégrée l'Organisation Spéciale de Combat du Parti Communiste fondée en octobre 1940, allaient livrer un combat sans merci, aidés par l'OCM (Organisation Civile et Militaire) pour clouer sur place les renforts Allemands, disperser leurs unités, les mettre sur la défensive en bouleversant leur dispositif militaire par un harcèlement ininterrompu.

Pour réaliser cette offensive, l'état-major des FTPF, sous la direction du commandant Mar-

cel Cerisier et de son adjoint Jean Fritz, secondés par le lieutenant Letendart, commandant la 31^e compagnie du secteur de Bavay et le capitaine Fernand Moïny, commandant la 30^e compagnie du secteur de Feignies, décida l'organisation d'un maquis opérationnel au cœur de la forêt de Mormal, véritable épée dans les reins de l'ennemi et dont l'épopée légendaire restera comme l'un des plus glorieux faits d'armes de la résistance française.

Au début de mai 1944, sous le commandement direct des lieutenants Alphonse Letendart, alias « Albert », Jean Troussel, alias « Marc », et Monfront, alias « Félix », un premier noyau occupe la position choisie qui permet de contrôler les points stratégiques de la forêt et construit des installations sommaires pour les 70 maquisards et leur équipement.

Parmi ces volontaires, la main d'œuvre immigrée (MOI) belge, polonaise, hollandaise, à laquelle se sont joints des soldats soviétiques évadés des geôles nazies, forme une composante internationale réfractaire au STO (Service Obligatoire du Travail) qui ont préféré prendre les armes contre le fascisme hitlérien plutôt que d'être contraint au travail forcé en faveur de l'ennemi.

Entre tous ces hommes hier encore inconnus, de culture et de langues différentes, mais unis dans le même combat pour la liberté, naît aussitôt une fraternité, un esprit de dévouement, et d'émulation dans le combat libérateur qui vont conduire 24 combattants jusqu'au sacrifice suprême, parmi lesquels plusieurs soviétiques et hollandais, morts pour la France, leur patrie d'adoption, terre d'asile abreuvée de leur sang, sur laquelle ils sont morts en héros.

A partir de l'installation du camp ravitaillé en grande partie par les vivres recueillis dans la paysannerie dont le soutien était essentiel, la 31^e compagnie FTPF allait développer une tactique de guérilla très éprouvante pour les unités allemandes aux abords de la forêt, tandis

que le 30^e compagnies maintenue dans ses structures fluide et mobile, sabotait les usines travaillant pour l'ennemi, piégeait les grands axes routiers, réalisait des coups de main contre les convois de ravitaillement et de matériel de la Reichbahn en gare internationale de Feignies, tout en préparant la grève insurrectionnelle des travailleurs de Sambre et Meuse, des faïenceries de Feignies et des autres usines de la région, prélude à la mobilisation populaire pour les combats de la libération.

Prise entre des feux croisés tirés de toutes parts et harcelée par de multiples actions armées de jour comme de nuit, l'armée allemande n'allait pas tarder à réagir avec une extrême violence pour extirper la douloureuse épine du maquis de Mormal, en concentrant 1200 hommes aux abords de la forêt, après une rafle sans précédent dans la population de Feignies. L'objectif que s'était assigné l'état-major des FTPF était atteint. Cloué sur place, obligé de concentrer ses coups, l'ennemi ne pourrait acheminer que très difficilement ses renforts vers le front de Normandie, ce qui allait aider le succès militaire des forces alliées après le 6 juin 1944.

UN GRAND PATRIOTE : Marcel CERISIER

Depuis février 1944, la résistance de caractère militaire s'était unifiée sous le nom des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et avait organisé ses bataillons et leurs états -majors. Marcel Cerisier, commandant des FTPF, fut nommé commandant du 11^e bataillon de FFI qui couvrait le secteur de Feignies-Bavay et les communes avoisinantes. Cet ouvrier communiste, militant de la CGT, ardent patriote, brave jusque dans la témérité, allait donner une impulsion offensive de très haut niveau à la résistance armée, secondé par des officiers et sous-officiers d'élite.

Mais la gestapo veillait. L'oberfeld kommandantur allemande de Valenciennes avait dépêché ses plus fins limiers su Feignies, cité à forte densité ouvrière qui lui apparaissait

comme un centre nerveux de la résistance. Malheureusement, les policiers allemands, aidés par les sbires de la police de Vichy, allaient réussir à identifier « Le Vieux », pseudonyme affectueux que ses camarades avaient donné à Marcel Cerisier. Arrêté au début de juin 1944, le commandant FTPF se défendit avec un extraordinaire courage et fut abattu par les nazis sans avoir révélé un seul nom, une seule adresse.

Au sein de l'état-major, ses camarades de combat avaient une telle foi dans son patriotisme, une telle confiance dans son courage moral, que personne ne changea de refuge et ne se mit « au vert » car chacun savait que « Le Vieux » ne parlerait jamais.

A Marcel Cerisier, mort pour la France et la liberté de l'aube de la libération allait aussitôt succéder le commandant Jean Fritz, alias « Marcus », son adjoint, l'un des tout premiers résistants FTPF de l'Avesnois, remarquable tacticien militaire dont le sang-froid et la compétence allaient permettre de porter des coups très durs à l'occupant nazi en ménageant le plus possible la vie des officiers, sous-officiers et volontaires du 11^e bataillon FFI-FTPF.

LES DIABLES BLEUS

Les alliés avaient débarqué en Normandie le 6 juin 1944 et au maquis de Mormal, équipé d'un camion, de motos et d'une cuisine desservie par le volontaire Georges MARC, une activité combative intense s'exerçait contre les patrouilles allemandes qui tentaient de s'infiltrer et les convois ennemis. Chaque camion de la Wehrmacht qui s'aventurait dans les parages était pris sous le feu des maquisards qui tuaient ou blessaient des soldats allemands.

Appliquant la technique éprouvée de la guerre des partisans, le lieutenant Letendart lançait sans répit ses commandos là où l'ennemi était le plus vulnérable. Après quelques grenades et rafales d'armes automatiques contre une

unité isolée, les groupes de combat décrochaient et se volatilisaient dans l'immense bocage. Invisibles, insaisissables, présents partout et nulle part, les FTP du maquis inquiétaient sérieusement l'état-major nazi, d'autant plus que leurs succès contribuaient à mobiliser la population et à recruter de nouveaux volontaires.

Leurs exploits étaient déjà une légende. Habillés de bleus de chauffe, le brassard FFI aux couleurs nationales cousu sur le bras, pourvus d'un armement hétéroclite parachuté par les Anglais ou récupéré sur les allemands abattus, on les appelait « **LES DIABLES BLEUS** », surgissant là où l'ennemi ne les attendaient pas, disparaissant ensuite sans laisser de trace pour attaquer ailleurs. Une telle activité ne pouvait rester sans réplique. C'est à quoi s'attacha l'état-major allemand après deux actions importantes le 14 juillet à Feignies et le 16 août 1944 en forêt de Mormal.

Le 14 juillet 1944, le jour de la fête nationale pour tous les Français dignes de ce nom, plusieurs centaines de patriotes se rassemblèrent au monument aux morts pour assister au dépôt d'une gerbe et entendre un message de la résistance dont les mots d'ordre étaient « *s'unir, s'armer, se battre* », sous la protection de plusieurs groupes de la 30^e compagnie FFI-FTPF en armes.

Le 16 juillet, la Wehrmacht investissait Feignies, procédant à l'arrestation de 50 personnes, parmi lesquelles plusieurs officiers, sous-officiers et volontaires de la 30^e compagnie qui, fort heureusement, la gestapo ne parvint pas à identifier et qui furent relâchés ou s'évadèrent à Valenciennes et Lille.

Le 16 août, le lieutenant Letendart et son groupe de combat attaquèrent un fort détachement allemand au carrefour du Cheval Blanc en forêt de Mormal et se replia aussitôt devant l'écrasante supériorité ennemie. C'est le début d'un combat sans merci opposant 70 maquisards intrépides à 1200 alle-

mands armés jusqu'aux dents, dont la férocité n'avait d'égale que leur haine de la résistance.

A 1 CONTRE 20

La bataille dura toute la journée, meurtrière pour les allemands qui essuient des pertes sévères mais aussi pour les maquisards FTPF encerclés au cœur de la forêt et qui se battent comme des lions pour briser l'étau ennemi.

Premiers héros de cette glorieuse épopée, 6 soldats soviétiques et 2 hollandais tirent leurs dernières cartouches et se font tuer sur place, retardant jusqu'à l'extrême limite la progression des soldats nazis. Leurs noms sont inscrits en lettre d'or à côté de ceux de leurs camarades français sur la stèle de la résistance à Bavay, pour que la mémoire collective conserve leur souvenir.

Ils étaient venus de la lointaine Russie ou des verts pâturages de Hollande, avaient combattu l'idéologie barbare du fascisme hitlérien, sa tyrannie policière et militaire, avant de sacrifier volontairement leur jeune existence aux idéaux de liberté et de fraternité.

Au début de la soirée du 16 août, les « Diables bleus » ne sont plus que 30 autour du lieutenant Letendart, plusieurs groupes ayant réussi à s'infiltrer au travers de lignes ennemies et à se disperser. Les mots sont impuissants à décrire les prodiges d'héroïsme accomplis par ces jeunes français dont beaucoup ont à peine 20 ans. Chacun veut sacrifier sa vie pour sauver celle des autres combattants.

A 21h30, sous un déluge de feu, le lieutenant Letendart, à la tête de ses hommes, lance une suprême attaque, en dépit des sommations ennemies et réussi à percer le dispositif allemand. Mais à quel prix !

5 jeunes français sont grièvement blessés, 12 autres sont tombés aux mains des nazis qui les tortureront affreusement avant de les assassiner. 5 d'entre eux, Niogret Laurent, Fau-

quemberghe Francis, Marc Georges, Laurent Robert, Lorain André, internés à la caserne joyeuse de Maubeuge, furent battus à mort avant d'être enterrés encore vivants par les bourreaux hitlériens dans une fosse commune, sur les remparts de Maubeuge. D'autres furent déportés à Buchenwald, dont 2 seulement, Gaëtan Dumez et Lor André, reviendront vivants.

L'histoire a pieusement conservé leurs noms inscrits pour toujours sur la pierre symbolique des monuments commémoratifs, dans la diversité de leurs origines ethniques et avec la mention unique « morts pour la France ».

Ils s'appelaient :

- ■ NIOGRET Laurent, de St Waast la Vallée
- ■ FAUQUEMBERGHE Francis, de Houdain
- ■ FAUQUEMBERGHE Alfred, de Houdain
- ■ MARC Georges, de Bavay
- ■ LAURENT Robert, de Bellignies
- ■ LOR Jacques, de Mecuignies
- ■ DEBIEVE Augustin, de Bettrechies
- ■ VIRLET Gaston, de Bettrechies
- ■ COLMANT Julien, de Bellignies
- ■ DUPRE Elie, de Bellignies
- ■ MINOTTI Joseph, de Taisnières sur Hon
- ■ LORAIN André, de Bavay

A ces noms s'ajoutent ceux de :

- ■ PETITJEAN Henri, de Bavay
- ■ BOURSELET Emile, de Hon Hergies
- ■ MOLLE Michel, de Bavay
- ■ DELCROIX Michel, de Bavay
- ■ GENARD Jean, de Hon Hergies
- ■ ANSIAU Albert, de Hon Hergies
- ■ MASCART Louis, de Bavay
- ■ LETE Léon, de Feignies
- ■ DEGAND Maurice, de Feignies
- ■ QUEVY Maxime, de La Longueville
- ■ WERY Norbert, de Damousies
- ■ COLLET Désiré, d'Obies

Tués aux combats de la libération dans le secteur de Feignies-Bavay.

Tous étaient des travailleurs et tous ont rejoint dans la gloire le commandant Marcel CERISIER, entourés du respect des Français qui avaient foi en la résistance et conserveront affectueusement leur souvenir.

UN FAIT D'ARMES EXEMPLAIRE

Pendant l'épopée héroïque des « Diables Bleus » du maquis de Mormal, nombreux ont été les prouesses personnelles accomplies en toute modestie par les hommes du lieutenant Letendart et qui auraient mérité d'être connues.

Parmi ces actes de bravoure, un fait d'armes remarquable prend valeur d'exemple pour souligner la profonde amitié et l'esprit d'abnégation qui unissait les maquisards.

Au plus fort de la bataille, le jeune volontaire Alexandre Delcroix, de La Longueville, qui s'était fait remarquer par son ardeur, et qui était constamment au contact de l'ennemi, fut grièvement blessé d'une balle dans la cuisse et, perdant son sang en abondance, s'écroula dans un fourré.

Constatant son absence au détachement, 3 de ses camarades, les sergents Gérard Liénart, Albert Liénart et Jean Caramiaux, de Saint Waast la Vallée, qui ont réussi à percer les lignes allemandes et à sortir du piège, vont réaliser l'exploit incroyable de retraverser 2 fois le dispositif ennemi pratiquement infranchissable pour retrouver et ramener leur camarade de combat.

Avec un sang-froid à toute épreuve et un total mépris du danger, en dépit du péril mortel auquel ils s'exposaient, les trois compagnons réussirent leur sauvetage et ramenèrent le maquisard blessé dans une grange d'Houdain Lez Bavay, où il recevra les premiers soins. Ensuite, modestement, Gérard Liénart, Albert Liénart, Jean Caramiaux et Alexandre Delcroix reprendront leur poste de combat et participeront à la campagne de France et d'Allemagne avec beaucoup d'anciens maquisards de Mormal jusqu'à la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.

L'épopée des « Diables Bleus » de la forêt de Mormal a bien mérité de figurer dans les annales de la guerre d'indépendance et de libération nationale, comme le témoignage du rôle historique de la résistance française au sein de laquelle, sans distinction de nationalité de religion ou d'opinions tous les défenseurs de la démocratie et de la liberté ont lutté pour que vive la France.

Note : voir également le bulletin trimestriel de septembre 2015 (numéro 20).

AD



Plaque commémorative rue de la Croix à Maubeuge

DÉCLARATION DU ROI DU 9 AVRIL 1736

concernant la tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures

DÉCLARATION DU ROY, concernant la forme de tenir les Registres des Baptêmes, Mariages, Sépultures, Vêtures, Noviciats, et Professions, et des Extraits

Quelques dates

L'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I^{er} en 1539, institue la tenue obligatoire des registres des baptêmes.

L'ordonnance de Blois, en 1579, impose l'enregistrement des mariages et sépultures

L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye d'avril 1667, indique que les registres doivent être tenus en double, ce qui est peu suivi dans les paroisses.

Il faudra attendre la déclaration du 9 avril 1736 pour que l'obligation de tenue en double des registres soit réellement généralisée.

En Hainaut

Une partie de notre arrondissement ne devient français qu'en 1659 par le traité des Pyrénées (Avesnes, Landrecies, Le Quesnoy, Fourmies) et 1678 par le traité de Nimègue (Maubeuge et Bavay).

Dans le diocèse de Cambrai, en 1550, le synode tenu par Robert de Croy oblige formellement tous les curés et vicaires à inscrire les noms des enfants baptisés avec ceux de leurs parrains et marraines : « Nous voulons qu'à l'avenir les pasteurs, curés, vicaires, soient tenus d'inscrire sur leur livre les noms des baptisés et de ceux qui les lèvent sur les fonts baptismaux ».

Le synode de 1617, présidé par François Vandeburch, ajoute l'obligation d'ouvrir également un registre pour les mariages : « En outre que chaque curé ait deux livres, l'un pour y inscrire les noms et prénoms des baptisés

ainsi que ceux des pères, mères, parrains et marraines, avec la date du baptême ; l'autre où il consignera les noms et prénoms des personne qu'il unira par le mariage, ainsi que les témoins et la date ».

Le concile provincial, tenu à Cambrai en 1631, donne la formule de l'acte de baptême, tant pour les enfants naturels que pour les enfants légitimes. Il défend, dans le cas de baptême d'enfants naturels, de nommer le père et la mère qui ne déclareraient pas eux mêmes. S'il s'agit d'un enfant exposé, on doit indiquer le jour, le lieu et par qui il a été recueilli, et son âge présumé.

Fin XVII^e siècle, il y avait, dans certains diocèses, des personnes qui se croyaient mariées pour avoir été unies par un prêtre autre que leur propre curé. Il en est d'autres qui considéraient leur contrat de mariage dressé par le notaire comme pouvant remplacer la bénédiction nuptiale. Pour remédier à cela, Louis XIV rendit, le 15 juin 1697, une ordonnance qui ordonnait l'exécution ponctuelle des prescriptions ecclésiastiques concernant les mariages. Cet édit fut enregistré au parlement de Tournai le 5 octobre 1697.

Le 4 avril 1719, les vicaires généraux du cardinal de Trémoille, archevêque de Cambrai, promulguent une ordonnance, dans le préambule duquel ils se plaignent de la négligence apportée par certains curés et vicaire à la tenue des registres. Ils ajoutent que souvent ces registres n'existent pas ou sont rédigés sans ordre, offrant des ratures, des additions interlinéaires, des blancs sur lesquels une

main infidèle pouvait écrire des choses préjudiciables. Après quoi, ils tracent des règles et indiquent des formules précises auxquelles on devra se conformer. Ils rappellent l'obligation d'avoir des registres distincts pour les baptêmes, mariages et sépultures, et veulent qu'ils soient toujours tenus en double expédition, afin de mieux les soustraire aux désastres que trop souvent la guerre occasionne dans ce diocèse.

La déclaration du Roy de 1736 :

Déclaration du Roy, concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats, et professions, et des extraits qui en doivent être délivrés. Donnée à Versailles le 9 avril 1736 et enregistrée en Parlement le 13 juillet.

Art 1 : dans chaque paroisses de notre royaumes, il y aura deux registres qui seront réputés tous deux identiques, et feront également foi en justice, pour y inscrire les baptêmes, mariages et sépultures, qui seront dans le cours de chaque année, l'un desquels continuera d'être tenu sur du papier timbré, dans les pays où l'usage en est prescrit, et l'autre sera en papier commun, et seront desdits deux registres fournis aux dépens de la fabrique, un mois avant le commencement de chaque année.

Art 2 : Lesdits deux registres seront cotés par premier et dernier, et paraphés sur chaque feuillet, le tout sans frais, par le lieutenant général, ou autre premier officier du baillage, sénéchaussée ou siège royal....

Art 3 : Tous les actes des baptêmes, mariages et sépultures seront inscrits sur chacun desdits deux registres de suite, et sans aucun blanc, et seront lesdits actes signés sur les deux registres par ceux qui les doivent signer, le tout en même temps qu'ils seront faits.

Art 4 : Dans les actes de baptêmes, il sera fait mention du jour de la naissance, du nom qui sera donné à l'enfant, de celui de ses père

et mère, parrain et marraine, et l'acte sera signé sur les deux registres, tant par celui qui aura administré le baptême, que par le père (s'il est présent), le parrain, la marraine ; et à l'égard de ceux qui ne sauront ou ne pourront signer, il sera fait mention de la déclaration qu'ils en feront.

Art 5 : Lorsqu'un enfant aura été ondoyé en cas de nécessité, ou par permission de l'évêque, et que l'ondoisement aura été fait par le curé, vicaire, ou desservant, ils seront tenus d'en inscrire incontinent sur les dits registres ; et si l'enfant a été ondoyé par la sage femme ou autre, celui ou celle qui l'aura ondoyé seront tenus, à peine de 10 livres d'amende, d'en avertir lesdits curé, vicaire ou desservant, à l'effet d'inscrire l'acte sur lesdits registres, dans lequel acte sera fait mention du jour de la naissance de l'enfant, du nom des père et mère, et de la personne qui aura fait l'ondoisement, et ledit acte sera signé sur les deux registres tant par le curé, vicaire ou desservant, que par le père, s'il est présent, et par celui ou celle qui aura fait l'ondoisement.

Art 7 : Dans les actes de célébration de mariage, seront inscrits les noms, surnoms, âge, qualités, et demeure des contractant, et il sera marqué s'ils sont des enfants de famille, en tutelle, ou curatelle, ou en la puissance d'autrui, et les consentements de leurs pères et mères, tuteurs ou curateurs ; assisteront également quatre témoins dignes de foi, et sachant signer, s'il peut s'en trouver aisément dans le milieu qui sachent signer leurs noms, qualités et domiciles seront pareillement mentionnés dans les dits actes ; et lorsqu'ils seront parents ou alliés des contractants, ils déclareront de quel côté et en quel degré, et l'acte sera signé sur les deux registres....

Art 8 : Les dits actes de célébration seront inscrits sur les registres de l'église paroissiale du lieu où le mariage sera célébrée ; et en cas que pour des causes justes et légitimes, il ait été permis de la célébrer dans une autre

église ou chapelle, les registres de la paroisse, dans l'étendue de laquelle la dite église ou chapelle sont situées, seront apportés lors de la célébration du mariage, pour y être l'acte de la dite célébration inscrit.

Art 9 : voulons qu'en aucun cas les dits actes de célébration ne puissent être écrits et signés sur des feuilles volantes.....

Art 10 : dans les actes de sépulture, il sera fait mention du jour du décès, du nom et qualité de la personne décédée, ce qui sera observé, même à l'égard des enfants de quelque âge que ce soit, et l'acte sera signé sur les deux registres.....

Art 11 : S'il y a transport dans une autre paroisse, il en sera fait un acte en la forme marquée par l'article précédent sur les eux registres de la paroisse d'où le corps sera transporté, et il sera fait mention du dit transport dans l'acte de sépulture qui sera mis pareillement sur les deux registres de l'église où se fera la sépulture.

Art 12 : Les corps de ceux qui auront été trouvés morts avec des signes ou indices de mort violente, ou autres circonstances qui donnent lieu de la soupçonner, ne pourront être inhumés qu'en conséquence d'une ordonnance du lieutenant criminel, ou autre premier officier au criminel, rendu sur les conclusions de nos procureurs.....

Art 14 : Toutes les dispositions des articles précédents seront conservées dans les églises succursales qui sont actuellement en possession des baptêmes, mariages et sépultures....

Art 16 : Dans les paroisses ou autres églises où il est d'usage de mettre les actes sur des registres séparés, le dit usage continuera d'être observé.....

Art 17 : Dans les six semaines au plus tard après l'expiration de chaque année, les curés, vicaires, desservants, chapitres, supérieurs de

communautés, ou administrateurs des hôpitaux, seront tenus de porter ou d'envoyer un des dits registres au greffe du baillage, sénéchaussée ou siège royal....

Art 18 : Lors de l'apport des registres au greffe, s'il y a des feuillets qui soient restés vides, ou s'il se trouve d'autre blanc, ils seront barrés par le juge.....

Art 19 : il sera au choix du demandeur levé un extrait des actes sur l'un des deux registres pour la somme de 10 sols dans les villes où il y a un parlement, 8 pour les autres villes, et 5 sols pour les registres des paroisses des bourgs et villages.

Art 21 : Lors du décès des curés ou desservants, le juge dressera procès verbal du nombre et des années des registres qui étaient en la possession du défunt, de l'état où il les aura trouvés, ou des défauts qui pourraient s'y rencontrer.

Art 38 : En cas de contravention aux dispositions de la présente déclaration, les laïcs seront condamnés à dix livres d'amende, les curés à dix livres d'aumône. AD

LE présent Registre a été présenté à Nous 1756
 AUGUSTIN POMPEE HENNET,
 Conseiller du Roi, Prévôt Juge Royal, Civil
 & Criminel des Ville & Prévôté de Mauberge,
 par M^r Caffiau

Curé à *Sorcières les grandes* contenant
 dix sept feuillets, que Nous avons cotés &
 paraphés par premier & dernier, celui-ci non
 compris, pour servir à l'enregistrement des Bap-
 têmes, Mariages & Sépultures, conformément
 à la Déclaration du Roi du neuf Avril mil sept
 cens trente six; lequel Registre Nous lui avons
 delivré pour lui servir pendant l'année mil sept
 cens cinquante six. FAIT le 24 de
 Decembre 1755. *Hennet* 1756

PETITE HISTOIRE DE LA PAROISSE RÉFORMÉE DE MAUBEUGE

DE LA REFORME AU CONCORDAT

Maubeuge est situé dans la partie française de l'ancien comté du Hainaut qui fit partie du Saint-Empire Germanique. Le Hainaut faisait partie des XVII provinces des Pays-Bas. En 1549, elles sont définitivement séparées du Saint-Empire et déclarées inséparables par la Pragmatique Sanction d'Augsbourg.

Le 31 octobre 1517 un moine augustin, professeur d'université, Martin Luther (Eisleben 1483 - Eisleben 1546) affiche 95 thèses sur la porte de l'église du château de Wittemberg en Allemagne. Celles-ci vont avoir un retentissement considérable, car elles correspondent à une demande formulée par de nombreux chrétiens de l'époque. Loin d'entraîner une réforme dans l'église catholique ces thèses entraîneront une rupture totale d'une partie de la chrétienté avec Rome. En 1536, Jean Calvin (Noyon 1509 - Genève 1564) publie l'Institution Chrétienne qui deviendra l'un des fondements de l'église réformée.

Dans toute l'Europe des femmes et des hommes se sont dès le début réclamés de ces idées nouvelles, et cela même dans les pays actuellement réputés catholiques. Le Hainaut n'échappe pas à ce courant puisé directement dans la Bible et accessible à tous. Dès le début de ce courant réformateur, l'église catholique sévit contre ces chrétiens qu'elle taxe d'hérétiques. Les deux premiers martyrs de la réforme furent des moines augustins condamnés au bûcher à Bruxelles le premier juillet 1523.

Pierre Brully, successeur de Jean Calvin à Strasbourg, vient dans la région. Il prêche à Lille, Valenciennes, Douai et Arras. Appelé à la tête de la communauté réformée de Tournai, il est arrêté peu de temps après et brûlé vif dans cette ville le 19 février 1545.

Le « réformateur des Pays-Bas » Guy de Brès ou Bray (Mons? 1521 ou 1522 - Valenciennes 31/05/1567), après avoir organisé plusieurs

églises dans nos contrées, fut exécuté à Valenciennes. Cette ville, dont une grande partie des habitants s'était donnée à la réforme, fut prise d'assaut par les troupes espagnoles le 22 mars 1567. Ces principaux chefs réformés furent exécutés.

Pour contourner les interdictions des prêches en ville les protestants se réunissaient dans la campagne se sont les « Prêches des haies » en Flandres, dans le Hainaut et en Thiérache. Ce fut ainsi le temps de « l'Église verte ». Ces rassemblements pouvaient réunir des milliers de fidèles

Un monument existe dans notre région commémorant ces prêches, il s'agit de « la Boîte à cailloux » à Hargicourt (Aisne).

La guerre d'indépendance des Pays -Bas contre l'Espagne est liée à cette lutte entre catholiques et protestants. Le gouverneur général des Pays -Bas Espagnoles est contraint de faire preuve de modération envers les réformés ceux-ci sont placés devant l'obligation d'abjurer ou de s'exiler. Dans notre région, cette guerre et la Contre-réforme firent presque disparaître le protestantisme. Ces événements entraînèrent une forte émigration. Ces émigrés fondèrent plusieurs communautés à l'étranger, « les Églises Wallonnes protestantes » de langue française notamment aux Pays-Bas et en Angleterre L'un de ces émigrés, Jesse de Forest (1576 -1624), d'Avesnes-sur-Helpe (en Thiérache), est considéré comme l'un des fondateurs de New-York.

Malgré toutes les persécutions, il subsista quelques îlots de protestantisme dont le plus important, pour nous, fut celui de Dour (Belgique), à une vingtaine de kilomètres de Maubeuge pour la partie belge du Hainaut ; cette communauté existe toujours. Dans la Thiérache plusieurs communautés existent aussi depuis la Réforme, Landouzy, Parfondoval et Lemé entre autres.

Mais la plupart du temps cette présence pro-

testante ne se résumait qu'à quelques familles isolées au milieu des catholiques. Lors du mouvement du Réveil (XIX^e siècle), les prédicateurs, évangélistes et pasteurs, furent surpris de trouver dans de nombreux villages ces protestants isolés vestiges des anciens communautés. Quelque fois il ne s'agissait que d'un membre d'une famille, quelque fois, c'était la famille entière isolée au milieu du village. Les prédicateurs les appelaient les « Vieux Protestants ». Cette survivance n'est due qu'à la connaissance et la lecture de la Bible qu'elles ont continuée à pratiquer au cours des siècles de persécutions. Ces communautés seront appelées dans la clandestinité des « communautés sous la Croix ».

On ne peut parler du protestantisme local sans rappeler l'existence des Eglises de la Barrière (Troisième traité de la Barrière - Anvers 15/11/1715- dénoncé par le traité de Fontainebleau le 10/11/1785). Celle-ci étaient constituées dans les villes où cantonnaient des troupes hollandaises, notamment Tournai et Namur (les autres villes étaient Menin, Furnes, Warneton, Ypres, et au fort de Knokkes, au confluent de l'Yser et de l'Yperlee, ainsi qu'à Termonde). Dans ces églises les réformés allaient faire célébrer leurs mariages et leurs baptêmes. Mais ces voyages hors de France n'étaient pas sans risques. La prison pour les femmes et les galères pour les hommes guettaient ceux qui se faisaient prendre. Les quelques paragraphes qui suivent sont extraits de la brochure « *Notice sur l'Eglise protestante de Maubeuge* », par E. Lacheret, Pasteur (1874).

« S'il n'y eut alors à Maubeuge aucune agitation sérieuse en faveur de la Réforme, il est impossible cependant que les troubles religieux n'y aient pas fait sentir jusqu'à un certain point leurs effets. C'est ce qu'affirme un historien du pays. A l'en croire, plusieurs des habitants, suspectés de protestantisme, perdirent la vie. dans ce nombre il faut compter un nommé Antoine Géhennart, tisserand en draps, brave père de famille, qui subit le supplice de la corde sur le grand marché de Mons le 3 mars 1573, pour avoir participé à la dé-

fense de cette ville contre le duc d'Albe, d'exécrable mémoire. »

On cite aussi la fin tragique d'un des seigneurs des environs, François de Glarges. Il avait été arrêté pour avoir mal parlé des prêtres et refusé d'assister à la messe. Condamné à l'exil, il s'était laissé envoyer à Rome pour y faire pénitence pendant six années au bout desquelles l'absolution du pape lui était promise, mais comme l'attente lui paraissait longue, il s'échappa du couvent où on l'avait renfermé, et se rendit en Angleterre, d'où il passa bientôt en France. Poursuivi il fut saisi sur le territoire français, et ramené à Mons, chargé de fers. François de Glarges, dont le grand-bailli du Hainaut convoitait la seigneurie d'Elesmes, fut exécuté et eut la tête tranchée sur la place publique de Mons, le 24 février 1573.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, il ne serait fait aucune mention du protestantisme dans l'histoire de Maubeuge, sans un triste épisode qui se rattache à la révocation de l'Edit de Nantes. Vingt-cinq ans après la révocation, en 1701, une dizaine de malheureux, préférant l'exil à l'abjuration, arrivaient à Maubeuge pour passer en Hollande ; parmi eux étaient cinq femmes déguisées en hommes. Ils avaient traversé toute la France, car ils venaient les uns de l'Agenais, et les autres du Poitou (des environs de Sainte-Foy et des environs de Châtellerault) ; ils touchaient à la terre étrangère lorsqu'ils furent arrêtés. Ils déclarèrent tous qu'ils étaient de la religion réformée, et qu'ils allaient chercher un refuge en Hollande. « Convaincus d'être sortis du royaume sans la permission du Roi », ils furent condamnés, les hommes à servir de forçats sur les galères du roi à perpétuité, et les femmes à être rasées et recluses dans un cloître pour y vivre le reste de leurs jours. L'édit de Nantes du 13 avril 1598, signé par Henri IV, ne laisse dans la Thiérache que deux lieux de culte autorisés, Leval et Gercy, et deux autres tolérés, Lemé et Landouzy - Parfondeval (Landouzy-la-Ville. L'édit de Fontainebleau, révocation de l'édit de Nantes, le 18 octobre 1685 par Louis XIV, supprime offi-

ciellement toutes les communautés réformées. Comme partout dans le royaume de France, auquel venait d'être rattaché Maubeuge par le traité de Nimègue en 1678, les protestants ne peuvent plus exercer leur religion que clandestinement.

Cette situation avec des périodes de persécutions plus ou moins fortes dura jusqu'à l'édit de Tolérance du 26 novembre 1787 signé par Louis XVI. A cette date un seul pasteur desservait les communautés du nord, Jean de Visme. Il ne semble pas être venu à Maubeuge. Au synode de 1779, on signale des représentants de la Picardie et du Cambrésis. Mais tous les protestants étaient très isolés les uns des autres. Jean de Visme (1760-1819), qui commença son ministère à Quiévy en janvier 1787, antérieurement à l'édit de Tolérance, peut être considéré comme un pasteur du « Désert ». Il effectua dans le nord de la France une œuvre d'organisation semblable à celle d'Antoine Court dans le midi.

L'église de Dour (Belgique) qui faisait alors partie des Pays-Bas Autrichiens avait bénéficiée de l'édit de Tolérance de l'empereur Joseph II en date du 12 novembre 1781.

DU CONCORDAT AU DÉBUT OFFICIEL DE LA PAROISSE

Avant la Révolution et jusqu'aux premières années du XIX^e siècle, un pasteur sillonnait la région. En effet avant de devenir un pasteur officiel reconnu par l'état, Jean de Visme, avait dû traverser la tourmente révolutionnaire. Durant cette période les pasteurs et les rabbins, tout comme les prêtres, devaient prêter serment. Du fait de la doctrine réformée, cela posa moins de problèmes aux pasteurs qu'aux prêtres. Durant cette période Jean de Visme changea de profession, du moins en apparence, il devint colporteur pour visiter les différentes communautés réformées.

Le calme rétabli, les protestants purent enfin exercer leur culte au grand jour, non sans tracasserie de la part des autorités civiles et de la hiérarchie catholique.

En 1802 fut signé entre le premier consul Bonaparte et les églises issues de la Réforme un concordat. Celles-ci voyaient leurs pasteurs en partie payés par l'état. Les églises consistoriales étaient constituées là où l'on dénombrait 6000 fidèles. C'était loin d'être le cas dans nos régions du nord de la France. Pour tourner cette difficulté, il fut créé des oratoires qui rassemblaient les petites communautés.

Au début du XIX^e siècle, dans les années qui suivent le Concordat accordé à l'Eglise Protestante, l'Eglise du Nord, pour neuf départements, ne comptait, d'après l'annuaire protestant de Rabaud, que huit églises organisées, dont cinq seulement pourvues de pasteurs : Lille, Quiévy, Hargicourt, Sedan, Nancy ; et trois vacantes Lemé, Monneaux et Wailincourt.

Entre 1807 et 1840, neuf nouvelles églises devaient s'organiser : Saint-Quentin, Arras, Saint-Amand, Nauroy, Vadencourt, Templeux, Wanquetin, Landouzy et Reins.

En 1840, le Nord (Est compris), comptait donc dix-sept églises assurées du ministère de dix-sept pasteurs avec treize temples et 12 à 13000 fidèles.

En 1825 était fondée à Saint-Quentin une Société auxiliaire des Missions, qui eut bientôt des annexes à Lemé, Nauroy, Hargicourt, Wailincourt.

En 1843 la Société Centrale d'Évangélisation installe une filiale dans le Nord qui prend nom de la Société Chrétienne du Nord (SCN. Elle existe toujours sous un autre nom.

Le mouvement du Réveil, commencé au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne, toucha la France au début du XIX^e siècle. La première trace du protestantisme à Maubeuge est trouvée dans l'ouvrage de JF de Coutouly, consacré à Gustave de Coutouly. On y relève que Pierre Charles de Coutouly fit ses études de théologie et fut reçu bachelier en théologie à la faculté de Strasbourg le 16 août 1830 et consacré pasteur dans la même salle le 29 du même mois. Il fut d'abord pasteur à Maubeuge, puis en 1835 à Luneray (Il n'existe aucun acte ni trace de ce pasteur dans les archives

paroissiales).

Les pasteurs de l'église de Dour (Belgique) avaient créé un noyau réformé à Mons. Le pasteur H. Kruger, l'un des premiers de cette dernière ville (ministère du 07 juin 1838 au 30 juin 1840), reprit en main les Maubeugeois. Son successeur Louis Maton continua d'animer ce groupe. On peut donc dire que l'église protestante de Maubeuge date de cette époque. Il semble que Sipermann, tailleur au marché aux vaches, en ait été l'un des membres les plus actifs. Les pasteurs de Mons, puis de Dour, viennent les visiter épisodiquement, mais cela ne conduit pas à un développement de la communauté. Le groupe reste isolé sans attache avec l'église officielle. Dans la brochure « Le centenaire de la Société Chrétienne du Nord 1843 -1943 », il est écrit que vers 1844 « Le pasteur Grandpierre, de Batignolles, insiste pour que la Société Chrétienne du Nord s'intéresse à un petit noyau de protestants spontanément constitué à Maubeuge autour d'un tailleur alsacien, précurseur de l'actuelle église de Maubeuge.

Louis Vernes y va en enquêteur et revient encouragé, la Société Chrétienne du Nord loue un local en faveur de la communauté. »

En 1845, un colporteur biblique, Dumange, passe à Berlaimont. Aussi, dès 1846, Sipermann veut louer une maison pour y faire des réunions. Peu après le colporteur annonce que la chapelle est aménagée et demande un bon orateur. Mais l'année suivante, le tailleur se plaint qu'ils n'ont pas encore été visités, et que la communauté est abandonnée à elle-même. Aussi en 1848 la location de la maison est suspendue.

Comme on peut le constater, la naissance de la communauté protestante de Maubeuge est assez floue. Elle semble avoir pris naissance grâce à un colporteur ou à un tailleur qui a témoigné de sa foi au milieu des années 1840.

Le 15 novembre 1857, le pasteur Bretegnier aidé du pasteur Poinot de Charleroi inaugurerait une nouvelle chapelle au milieu de nombreuses tracasseries administratives. Cette chambre haute servant de chapelle se serait

située rue Casimir Fournier. Parmi les nombreuses tracasseries et angoisses que dût subir la communauté, l'une d'elles eut un éclat particulier. Si les réunions et cultes célébrés dans la chapelle le sont avec l'autorisation du maire, elles ne le sont pas avec celle du préfet. Aussi le ministre des cultes exige une demande officielle et l'arrêt immédiat des réunions. Le pasteur Bretegnier continue néanmoins. Le 22 août 1858, le culte est arrêté par le sous-préfet Bordez et le commissaire de police. Ceux-ci font arrêter le pasteur et quatre laïcs qui refusaient de quitter la salle. Au moment de leur libération, après quatre jours à la maison d'arrêt, ceux-ci refusent de sortir de prison. Les journaux se saisissent de l'affaire et il faut que le ministre de l'intérieur télégraphie lui-même pour que les protestants acceptent de sortir de prison. Suite à cet acte, le culte est interdit durant deux ans, mais chaque maison devient une chapelle. La communauté est plus vivante que jamais.



L'intérieur de l'ancien temple et ses boiseries

Le plus ancien registre de la paroisse, celui des baptêmes porte comme mention : « Eglise Réformée de France, consistoire de Lille, section d'Inchy (annexe de Maubeuge) ». Le plus vieux baptême date du 13 août 1857, c'est celui de Zulma Lesne [née le 6 mars], fille de Jean Baptiste Lesne, greffier de la justice de paix, et de Louise Zulma Gonthier, par le pasteur E. Chenaud.

A partir de 1860, la politique culturelle du second empire se modifie.

LES PREMIERS PASTEURS

En 1860, le gouvernement autorise la création, par la (SCN), de l'église de Le Cateau, jusqu'alors annexe d'Inchy (communauté datant d'avant 1787), où entre en fonction le pasteur Grey. Ce poste est reconnu en 1863. Le pasteur nouvellement nommé demande l'autorisation de faire un culte régulier à Maubeuge. Celle-ci est obtenue en 1861, l'église devient une annexe du Cateau, mais avec un pasteur à demeure. La chapelle est rouverte, elle devient trop étroite, le nombre des protestants augmente. En 1863 une école protestante est ouverte à Montplaisir, elle ne dure guère. A cette époque le pasteur Degrenver visite souvent les 130 protestants qui forment la communauté ; beaucoup sont d'anciens catholiques, mais l'ensemble est assez disséminé dans la région. Le pasteur de Maubeuge s'occupait de la communauté de Fourmies, aidé du pasteur d'Esqueries.

En 1864, la communauté compte 180 membres ; un évangéliste, Caillet, vient quelque temps; peu après des membres de l'église louent et aménagent à leur frais un lieu de culte à Hautmont. Des réunions sont organisées à Louvroil, Rousies pendant une année. Mais tout n'est pas parfait et il y a des moments de découragements. Il y a aussi tous les disséminés à visiter.

En 1866, la SCN place un évangéliste, M^r Brouillard, à Maubeuge. Il y a 64 enfants à l'instruction religieuse du dimanche. Le temps du prosélytisme est passé. Les difficultés viennent de la dissémination et du local mal placé et exigü. On offre de construire un rez -

de-chaussée, mais la SCN manque d'argent.

Le 13 octobre 1867, inauguration du troisième lieu de culte, situé rue Henri Durre. Celui-ci comporte en plus un logement pour l'évangéliste.

En 1868 M^r Brouillard quitte Maubeuge pour s'occuper de l'asile de Lemé (orphelinat), il est remplacé par Frédéric Walbaum. A dater de ce moment, on commence à signaler la présence de buveurs relevés. Un nouveau pasteur est nommé : M^r Stern. Arrive la guerre de 1870 et l'apparition de difficultés financières qui font envisager un moment la suppression du poste. En décembre 1871, M^r Stern repart en Alsace. L'année suivante un pasteur, Louis Bourquin, passe dans la paroisse et célèbre un culte à Hautmont. Les paroissiens réclament un pasteur. En l'absence de pasteur fixe, les gens se découragent, l'auditoire se désagrège. Le pasteur de Le Cateau, Aquilas Quievreux, fait des réunions à Maubeuge et Sous-le-Bois (du premier janvier au 6 octobre 1872). Stern revient en novembre 1872, mais quitte peu de temps après Maubeuge, en mars 1873. Durant la vacance du poste pastoral les baptistes de Denain ont attiré une partie des fidèles mais ceux-ci reviennent avec le nouveau pasteur arrivé en 1874. C'est à cette époque qu'est constituée une bibliothèque religieuse pour une valeur de 150 francs, cela malgré la pauvreté de l'église. Le nouveau pasteur est Elisée Lacheret.

En 1876, à Saint -Aubin, lors d'une réunion chez un ami, il y a du tumulte, un procès verbal est dressé. Cet incident prend des proportions inattendues. L'affaire passe en jugement.

Dans un village des environs, l'entrée d'un cimetière est interdite au fils d'un boulanger protestant, le cortège est obligé de passer par un chemin détourné, mais le fossoyeur n'a pas creusé la fosse. Puis quelques jours après sa pâte à pain « file », et cela pendant deux mois : il est « ensorcelé » pour les gens du voisinage. Il est condamné à la faillite et doit fuir vers Hautmont-Boussières chez un ancien maire.

Le temple est construit en 1876-1877, quai Berteau à coté de la caserne de l'Arsenal, pour une somme de 48 242,37 francs, mais le projet initial ne peut être mené à bien faute d'argent suffisant. Le jeudi 1^{er} novembre 1878, vingt-quatre pasteurs, entourés des paroissiens de Maubeuge, inaugurent le temple. L'architecte en est Hansen, de Paris. Le prédicateur, M^r de Pressensé, prêche sur « Je me lèverai et j'irai vers mon Père ». La prière est dite par M^r Monnier. Le soir, prédication du pasteur Ollier: « A qui irions-nous ? ». Dans l'assistance il y a de nombreux catholiques.

En 1884 un temple est construit à Fourmies (route de Wignehies) ; il sera vendu et démoli en 1973. La chaire se trouve au temple musée de Lemé. Ce lieu de culte avait été construit pour permettre à la jeune communauté d'avoir un lieu de réunion. Il y avait de nombreux Anglais, Irlandais et Ecossais venant pour les filatures.

LA PAROISSE DEVIENT INDÉPENDANTE DE CELLE DE LE CATEAU

La paroisse est toujours rattachée à celle de Le Cateau, mais avec un pasteur attiré. Le 11 mai 1882 le conseil municipal émet un avis favorable pour la création d'un poste officiel de pasteur. Le 30 juin 1882 la préfecture donne son accord. Mais ce n'est que le 9 février 1889 que le conseil presbytéral de Le Cateau demande de dédoubler la paroisse, tout en restant propriétaire du temple. Après la loi de séparation de l'église et de l'État, le temple de Maubeuge est dévolu à la Société Chrétienne du Nord le 16 octobre 1906, par décision du conseil presbytéral du Cateau. Le temple est inventorié le 17 février 1906 par Hautecœur, sous-inspecteur des domaines à Valenciennes.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle plusieurs pasteurs exercent leurs ministère à Maubeuge : Philippe Poulain, Aquilas Quievreux, Otto Mundler, E. Fatio en poste jusqu'en mars 1900, lui succède Henry Py. Il a stabilité du nombre des fidèles. Mais vers les dernières années du siècle une crise industrielle sévit dans le bassin

de la Sambre, ce qui entraîne une certaine hémorragie dans les rangs de la communauté.

Le pasteur André Durand arrive en 1902. En 1903 a lieu une série de conférence de Paul Barde pour la Croix Bleue. On loue à Sous -le-Bois une salle, située à l'emplacement du cinéma Variété. Une section antialcoolique est fondée, elle compte bientôt 80 adhérents avec comme président M^r Decavel. Un café de tempérance est ouvert ; il se trouvait dans l'actuelle rue Kennedy à côté de La Fraternité, on y servait des boissons non alcoolisées. On s'aperçoit vite qu'il faut une salle à demeure. A partir de 1905 le pasteur Durand est aidé par le pasteur Paul Vittoz, un Suisse, brillant prédicateur. Durant près de 30 ans il y aura deux pasteurs à Maubeuge.

On songe à agrandir le temple. Le conseil presbytéral de Le Cateau refuse. Avec l'argent recueilli, on achète La Fraternité en 1907. Celle-ci est inaugurée le 2 février 1908. Lors des discours d'inauguration, le pasteur Vittoz cite le cas de 2 ouvriers belges licenciés quelques mois plutôt pour cause de protestantisme. Peu après le pasteur Vittoz quitte Maubeuge. Cette année arrive une évangéliste pleine de dévouement et de sérénité, M^{elle} Anne. Elle prendra une place importante à La Fraternité durant de longues années. A cette époque Achille Leduc crée une troupe d'éclaireurs.

En 1910 le pasteur Durand quitte la paroisse ; il est remplacé par Gustave Régamey qui est bientôt rejoint par Emile Borle. En 1912 le pasteur Daniel Monod remplace Régamey, il est rejoint par Emile Schloesing qui ne restera qu'une année (durant la guerre 1939 -1945 il participera aux émissions de radio Londres). En 1912 a lieu un congrès régional de la Croix Bleue à La Fraternité, un défilé a lieu en ville avec les drapeaux des différentes sections et la fanfare. Cette même année, les pasteurs de Maubeuge arrêtent les cours de catéchisme qu'ils donnaient à la paroisse de Solre -sur -Sambre (Belgique). Ses membres transformeront une grange en temple qui sera inauguré début 1914. Celui -ci sera vendu vers

1970.

En 1909 un terrain est acheté dans la zone militaire du polygone pour faciliter le maintien d'un pasteur dans une région connaissant des difficultés de logement. Une souscription est lancée pour la construction du presbytère par la SCN. Le génie militaire y autorise la construction du presbytère en 1914. Celle-ci commence mais elle est bientôt interrompue par la guerre et ne reprendra qu'en 1920. Dès lors les pasteurs successifs y habiteront. Auparavant, les pasteurs logeaient avenue de Ferrière, le deuxième pasteur (Paul Conord, André Trocmé, ...) habitait 1 rue de l'Ermitage à Sous-le-Bois, à l'angle des actuelles rue Jules Gallois et de l'abbé Jean de Béco à Louvroil (maison ronde M^r Régamey). En 1921 on procède à l'achat d'une parcelle à côté de la maison, on y construit le garage et le chemin d'accès.

Si les sapins de Noël sont chose courante aujourd'hui, il n'en était pas de même avant 1914. Le temple était l'un des rares endroits de Maubeuge où l'on pouvait en voir un. Aussi de nombreuses personnes venaient le jour de Noël, au point que les membres de la paroisse recevaient des billets d'entrée pour pouvoir pénétrer dans le temple tellement il y avait de monde. A cette époque il y avait une séparation entre les hommes, qui face au chœur se mettaient à gauche, et les femmes qui s'asseyaient à droite. Après 1918 cette séparation disparut et se transforma en un autre sens, à droite les bourgeois, à gauche les ouvriers, mais celle-ci ne dura guère, elle avait totalement disparu en 1940.

En 1914 la guerre éclate, les pasteurs sont mobilisés comme aumôniers, c'est le pasteur de Valenciennes, un Hollandais, Hermann, qui s'occupe de la paroisse. De nombreux protestants quittent la région et ne reviennent que lorsque les hostilités ont cessé. Ceux qui restent sur place éprouvent de nombreuses difficultés à assister aux offices, surtout ceux habitant les environs de Maubeuge. Ils devaient se munir d'un laissez-passer chaque fois qu'ils désiraient se rendre au culte. Certaines églises furent réquisitionnées par les Allemands

qui les transformèrent en temple pour leurs usages personnels.

En septembre 1914, autour de Maubeuge, des combats eurent lieu entre les armées françaises et allemandes.

Dans l'un des régiments Allemands se trouve le prince de Saxe, neveu de l'empereur Guillaume IV ; grièvement blessé, il décède quelques heures plus tard.

Entre le moment de sa blessure et sa mort, Maubeuge capitulait le 7 septembre 1914.

Pour les funérailles du prince de Saxe, il n'y avait pas d'aumôniers Allemands protestants dans les environs, on a cherché un pasteur français.

Le pasteur de Maubeuge, Daniel Monod était mobilisé, le pasteur aumônier, Kuntzel était dans la région mais dans une zone encore libre, donc aucun pasteur disponible, sauf un étudiant en théologie Robert Ferret. C'est celui-ci qui a présidé le service funèbre. Le corps a été inhumé provisoirement au cimetière militaire d'Assevent. Depuis, dans ce cimetière, il y a une pierre indiquant l'endroit où le prince fut inhumé avant que son corps ne soit transféré en Allemagne.

Ensuite les prisonniers ont été transférés en Allemagne, au camp de Friedrichsfeld, pas très loin de la frontière hollandaise.

Dans ce camp, M^r Ferret a reçu la visite de la mère du prince de Saxe lui demandant quelques détails sur la mort de son fils et le remercier pour avoir présidé le service funèbre. Une conséquence de cette visite : une légère amélioration du sort des prisonniers et un baraquement pour servir aux offices religieux.



Le fronton de l'ancien temple

Durant les deux guerres mondiales le temple sera utilisé par l'armée allemande pour ses offices, les fidèles maubeugeois doivent attendre pour célébrer leur culte.

L'ENTRE DEUX GUERRES

En 1918, Monod revient ainsi que Borle, mais ce dernier ne reste que quelque mois seulement pour faire démarrer La Fraternité à Sous-le-Bois. Il est aidé par une équipe de l'YMCA, des étudiants américains venus aider à la réfection des bâtiments qui avaient servi au logement de la troupe. M^{elle} Anne avait dû quitter Maubeuge durant la guerre 14-18, qu'elle avait passé comme infirmière dans un hôpital militaire à Marseille.

Les hostilités avaient entraîné de nombreuses destructions dans la région. Beaucoup d'usines avaient été obligées d'arrêter leurs activités. Elles ne redémarrèrent que lentement, aussi les finances de l'église et des fidèles s'en ressentent. Le pasteur Paul Conord crée le cercle d'hommes le 14 mai 1922. Celui-ci se réunit tous les dimanches après-midi à La Fraternité, les pasteurs successifs en feront tous partis. Ces membres organisent des causeries sur différents sujets (- les coopératives, - la loi des 8 heures, - Proudhon, - Louis Blanc, - Marx, - La Grande-Bretagne, - les Etats Unis, - le poujadisme, - l'origine de la terre, - la houille, - l'électricité, - etc. ...), mais aussi s'organisent afin d'acheter et de distribuer à moindre prix des vivres de première nécessité et du charbon.

Les éclaireurs sont relancés. Dans les années 1920 de nombreuses animations ont lieu à La Fraternité organisées par les différents groupes (UCJG, UCJF, éclaireurs, cercles d'hommes, réunion des mères). Des expositions horticoles sont faites ainsi que des pièces de théâtres et la fête annuelle des différents groupes. En 1922 apparaissent les réveillons de Noël et de nouvel an organisés par le cercle d'hommes ; ceux-ci dureront, jusque dans les années 1960. M^{me} Monod organise des réunions de jeunes filles, elle leurs donne des cours de cuisine, de couture et d'instruction religieuse.

En septembre 1923 le pasteur Daniel Monod s'en va à Rouen, il est remplacé par le pasteur Paul Perret en janvier 1924. De 1920 à 1940, des cultes sont organisés chez des particuliers à Jeumont et Avesnes-sur-Helpe, par les pasteurs de la paroisse d'Avesnes-Thiérache et de Maubeuge, puis de 1945 jusqu'au début des années 1960 pour Jeumont, 1975 pour Avesnes-sur-Helpe. Dans les années 1920-1930, l'école du jeudi et du dimanche (catéchisme) fonctionnait dès 9 h du matin, elle compta jusqu'à cinq monitrices. Une école du dimanche existait aussi à Hautmont dans une salle prêtée par la mairie.

En août 1926 Paul Conord quitte Maubeuge pour Albi. André Trocmé le remplace de janvier 1927 à novembre 1928 date à laquelle il part à Sin-le-Noble. Après le départ de Trocmé, Perret se retrouve seul pasteur de la paroisse. Les membres de la paroisse, comprenant qu'un seul pasteur ne peut suffire à la tâche, prennent leurs responsabilités et on trouve, dès 1928, une très précieuse collaboration laïque.

Les réunions des mères continuent. Certaines de celles-ci venaient d'Hautmont à La Fraternité à pied. Là, elles faisaient de la couture, écoutaient la lecture de livres divers et de la Bible, chantaient et faisaient des prières. Ces réunions des mères continueront sous le nom de réunions de dames au presbytère puis comme réunion de couture avant de s'arrêter en 1985.

Des réunions de Croix Bleue sont organisées par M^r Perret, à Rousies. Un cabaretier y adhère et le couple d'un commun accord transforme le débit de boisson en épicerie. Le samedi soir ont lieu des réunions de prière au temple. En 1931 Paul Perret prend en charge la paroisse de Tourcoing, il est remplacé par Robert Dunant, un Suisse.

Voici un exemple de dimanche en 1932. « De Ferrière-la-Grande au temple arrivent à pied les premiers paroissiens qui amènent leurs enfants au catéchisme à 9 h. Le bus amène les gens d'Hautmont, alors que le tramway transporte ceux de Montplaisir et de Sous-le-Bois. Tous les jeunes assistent ensuite au



Le congrès de la Croix Bleue à La Fraternité

culte puis à pied se rendent à La Fraternité pour des activités diverses. M^{elle} Richez, qui a succédé à M^{elle} Anne, leur a préparé une bonne soupe. Là le pasteur vient les rejoindre. En plus des activités, éclaireurs, louveteaux, routiers, cadettes, aînés, les jeunes de la Croix Bleue, de l'UCJF et des UCJG, les équipes théâtrales préparent de nombreuses fêtes qui font salle comble. Vers 17 h 30, c'est le buffet, et à 18 h une réunion avec de vibrants cantiques termine la journée pour tous. C'est alors le retour jusqu'à chez soi le plus souvent à pied ».

Le cercle d'homme avait installé une bibliothèque à La Fraternité, elle fut abandonnée ensuite après 1950.

En 1938 Dunant (décédé le 30 décembre 1985) retourne en Suisse, il est remplacé par le pasteur Jean Lasserre (décédé le 20 novembre 1983).

LES ANNEES DE GUERRE 1939-1945

En 1939 le pasteur est mobilisé. Ce sont des aumôniers militaires et des pasteurs voisins, Jacques Diény, et Eric Barde, qui le remplacent de septembre 1939 à mai 1940. Ils reçoivent les catéchumènes cette année là. En mai 1940, Maubeuge est en grande partie détruite. Le temple est endommagé mais le culte peut continuer dans les mêmes locaux. Le pasteur Lasserre revient en octobre 1940. Durant le deuxième semestre de 1940 une salle est ouverte à Hautmont jusqu'au début 1944. Une partie de l'habitation avait été louée aux orthodoxes. Durant l'occupation les

cultes avaient dû être avancés à 9h car à 10h30 les Allemands prenaient possession des lieux pour un service, fait par les aumôniers militaires allemands. Durant ces années sombres, le pasteur et certains paroissiens aident au passage des évadés et autres personnes en fuite, réseau Sussex.

Le 13 septembre 1933 la paroisse achète l'ancien presbytère de Solrinnes, il deviendra une maison de vacances et une colonie. Durant la guerre, elle servit à abriter des gens en fuite et à soigner des résistants blessés. Au-dessus du logement du concierge une pièce avait été murée, on ne pouvait y pénétrer que par une trappe dissimulée par de la paille. Il y eut jusqu'à trente personnes en même temps sous la responsabilité de Jacques Baurens. L'un d'eux, Raoul Debievre, ancien chef éclaireur qui avait commencé des études de théologie, convoie plusieurs juifs sur Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire). Il sera fusillé par les Allemands à Chabeuil (Drôme, le 23 juin 1944). Au cours de ces années sœur Hélène Boullen, arrivée en 1942, envoie par l'intermédiaire de la Croix Rouge durant trois mois des enfants en vacances en Haute-Savoie et en Suisse durant les années 1942-44-45. Le 2 septembre 1944 le pont du Moulin saute, le temple est cette fois gravement endommagé. La porte est arrachée, la rosace et les fenêtres détruites, le plâtre est tombé du plafond et des murs dans temple et la sacristie. Suite à ces dégâts le culte est transféré à La Fraternité à Sous-le-Bois. Mais ce bâtiment aussi avait subi des dégâts du fait de son occupation par la troupe en 1939 et 1944. Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1944, le pasteur Lasserre, à la demande du colonel Lajouanie, président de la cour martiale, prend la défense de collaborateurs. Citons ici le compte-rendu du pasteur Lasserre : « Lors de la Libération de graves émeutes s'étaient produites à Maubeuge, aboutissant à une session dramatique de la cour martiale au cours de laquelle avaient été condamnés à mort, en une seule nuit, cinq «collaborateurs» sur les six qui avaient comparu. Cette sinistre parodie de justice, arra-

chée au préfet par une foule armée et excitée, m'avait mis en vedette d'une manière imprévue.

Personne, en effet, n'avait voulu servir d'avocat aux accusés. Des amis de la Résistance avaient alors insisté pour que j'accepte cette tâche aussi délicate qu'ingrate. De minuit à 8 heures du matin, pied à pied, avec mon incompétence juridique et ma bonne foi, j'avais lutté pour essayer de mettre un peu de justice dans ces jugements sommaires et partisans. Mais j'avais été le seul à tenir tête aux passions déchaînées et à tenter de remonter le courant. J'avais été le témoin d'une justice qui dépasse celle des hommes et qui demeure, en dépit des mouvements révolutionnaires. Cela m'avait rendu instantanément populaire, et je savais, par de nombreux petits signes qui ne trompent pas, que j'avais conquis la sympathie et le respect de tous. L'un des meneurs lui-même avait publiquement reconnu, à la fin de cette séance tragique, que j'avais fait mon devoir de Français.

Quelques temps plus tard je me rendis au local du Front national (il ne s'agit pas du FN actuel mais d'un mouvement issu de la Résistance), où je savais que je rencontrerais les principaux chefs de cet organisme. L'un d'eux me présenta chaleureusement et, après que j'eus, en quelques mots, exposé notre projet, recommanda vivement à ses camarades de me prêter leur concours. Il avait de bonnes raisons d'être aimable à mon égard lors de la séance de la cour martiale, deux mois auparavant, il s'était penché sur moi, alors que je faisais fonction d'avocat, et que je venais, visiblement, d'emporter la décision en faveur du cinquième accusé, et, sortant vers moi de sa poche le canon de son revolver, il m'avait dit « Monsieur le pasteur, nous avons juré d'avoir la peau de cet homme; si nous ne l'avons pas, vous serez tenu pour responsable ! ».

En décembre 1944 l'électricité remplace le gaz d'éclairage. Les boiseries du chœur sont supprimées, peut être avaient-elles été abîmées par les différentes inondations que le temple a subi depuis sa construction. Ces boi-

series formaient trois fausses arcades qui ont été supprimées durant les travaux de restauration. Au début du XX^e siècle sur les arcades de gauche et de droite il y avait le décalogue et le Notre Père. Tout cela fut supprimé par le pasteur Durand qui trouvait les paroissiens trop distraits durant le sermon. La chaire modifiée est installée au milieu du chœur, elle sera déplacée à droite par la suite.

Lors de la rénovation du temple la plaque commémorative des morts de la guerre 1914-1918 est déplacée. On la transporte à l'entrée dans le vestibule alors qu'elle se trouvait à côté des numéros de chants.

La réouverture du temple à lieu le 14 décembre 1947, c'est le pasteur Daniel Monod qui préside le culte d'ouverture.

Après 1945 les Allemands prisonniers sont autorisés à assister au culte, après une décision du conseil presbytéral. Mais il y a de graves dissensions au sein des fidèles. Des inscriptions furent faites sur les murs de La Fraternité.

UN RENOUVEAU

En 1945 et jusqu'en 1947 un second pasteur Charles Gaignaire vint à Maubeuge.

En 1949, le pasteur Lasserre s'en va à Épernay, il est remplacé par Georges Le Monnier, un jeune pasteur, en février 1950. Mais malade, celui-ci quitte Maubeuge en mai 1953 pour la Normandie.

Après 1945 et jusqu'au début de l'année 1960, un culte a lieu une fois par mois à Jeumont, bien que cette ville dépende de la paroisse d'Avesnes-Thiérache. Pierre Tissot en était le pasteur. Il arriva pour s'occuper de Maubeuge extra-muros en 1946, avec comme résidence Avesnes-sur-Helpe jusqu'en février 1949 date de son départ comme aumônier militaire à Hanoï jusqu'en septembre ou octobre 1954. La paroisse d'Avesnes-Thiérache était composée des secteurs d'Esquehéries (Aisne, Jeumont, Avesnes-sur-Helpe et Fourmies. Cette paroisse avait un temple à Esquehéries (propriété de la paroisse) et à Fourmies (propriété de la SCN, vendu en 1973 puis démolé). A Jeumont le culte avait lieu

chez des particuliers et à Avesnes-sur-Helpe à la mairie dans une salle mise à la disposition par la municipalité. Le pasteur Jourdan, de la paroisse d'Avesnes-Thiérache fera l'intérim entre Lasserre et Le Monnier. En 1950 le pasteur ouvrier Rognon arrive, il restera cinq ans. Employé comme ouvrier à Sculfort, il dirigera une grève d'un mois. Vers 1954 l'Église Évangélique de l'Impasse Violaine se forme. Le 19 septembre 1954 le pasteur Philippe Vernier dit « Philo » arrive à Maubeuge venant de Belgique. Il se met aussitôt au service de l'église et des défavorisés. En 1956 Cousolre est rattaché à Maubeuge ainsi que Berlaimont et Jeumont. En 1959 c'est au tour d'Aulnoye-Aymeries. Les bâtiments de La Fraternité s'étant dégradés au cours des ans, le pasteur Vernier décide d'organiser un camp international de travail pour jeunes qui dure un mois. L'église entière participe en invitant les jeunes aux repas familiaux. Des travaux importants sont aussi entrepris dans les maisons du quartier. Le bâtiment de La Fraternité est consolidé et rénové, des piliers de soutien sont construits côté cour elles stoppent les fissures.

En 1958 un chalet est construit à côté du temple pour servir de logement à un concierge. Il servira jusqu'en 1979 et sera démoli en 1982.

Le pasteur Vernier relance la section locale de la Croix Bleue, association antialcoolique, et organise des réunions de buveurs repentis. Tous les déshérités apprennent à connaître le chemin du presbytère où Mme Vernier leur trouve toujours une place. Les « Foufs » sont créés en 1959 dans les locaux de La Fraternité. Là, des vêtements usagés mais en état sont mis à la disposition de tous. Des infirmières (AFP) arrivent en octobre de la même année. A ces débuts le travail était effectué par des infirmières bénévoles le plus souvent Suisses.

La paroisse cesse d'être un poste de mission en 1963, elle est synodalisée, son champ d'action est modifié et se confond sensiblement avec l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, moins Fourmies et sa région. Dans le



La maison de Solrinnes

même temps la paroisse d'Avesnes -Thiérache est dissoute, Maubeuge et Landouzy-Parfoneval (Landouzy-la-Ville se partage sa zone d'influence. Des travaux sont effectués à la maison de Solrinnes en 1965 par des équipes américaines, elle est agrandie. Les nouveaux locaux sont officiellement inaugurés le 17 avril 1966.

Les années cinquante voient une croissance des effectifs des éclaireurs. Les années soixante-dix voient comme chez tous les mouvements de ce genre, religieux ou laïques, une chute des effectifs.

En 1969 il est décidé que le pasteur ne portera plus sa robe pastorale lors des cultes dominicaux. Elle ne sera plus portée que dans les grandes occasions ; en fait à Maubeuge, le pasteur ne la porte plus, sauf demande expresse des familles. Cela ne va pas sans quelque pincement de cœur de la part des fidèles. Les catéchumènes devant faire leur communion cette année -là, votent à la majorité que le pasteur portera la robe ce jour-là.

Les bâtiments de La Fraternité étant en mauvais état, celle -ci doit fermer ses portes en 1971. En juillet 1972 la vieille « Frat » est démolie, sa reconstruction commence en février 1973 et se termine en janvier 1974. Le 17 février 1974 l'inauguration a lieu en présence du maire de Maubeuge, le docteur Forest, puis sera cédée à des associations laïques courant des années 1990.

LA CRISE

La situation démographique des protestants ayant changé dans la région, le temple de

Fourmies construit au siècle dernier est vendu puis démolì. En juillet 1974 le pasteur Vernier prend sa retraite à Valdrôme (Drôme). Le pasteur Pierre Tourne lui succède durant deux ans. Les effectifs diminuant (ou la pratique ?, ou la foi ?) les écoles de catéchisme qui avaient lieu à Aulnoye -Aymeries, Avesnes-sur-Helpe, Hautmont et Jeumont sont arrêtées et ramenées sur Maubeuge. De même les soirées de Noël qui avaient lieu dans ces mêmes villes cessent.

De juillet 1975 à septembre 1977 le poste pastoral de Maubeuge est vacant. Des laïcs ou des pasteurs des paroisses environnantes, belges et françaises, assurent l'exercice du culte, les baptêmes, mariages et enterrements. En septembre 1977 le pasteur Emile Fredouelle arrive. De grosses réparations sont effectuées au presbytère, en majorité par des bénévoles.

Pendant des années le devenir du temple suscite de nombreux projets de réparation ou de

reconstruction avec au centre une question primordiale : qui va payer ? Les bâtiments sont la propriété de la Société Chrétienne du Nord (comme le presbytère, La Fraternité et la maison de Solrines). Finalement le CIL, en échange du terrain, construit une salle de culte dans un ensemble immobilier. Le dernier culte dans l'ancien temple a lieu le dimanche 23 mars 1986. Le premier, dans l'ancienne Chapelle Militaire mise gracieusement à notre disposition par la mairie le temps des travaux, le vendredi Saint 28 mars 1986. Après de nombreuses dégradations et vols (tous les bois intérieurs et la porte d'entrée) ainsi qu'un début d'incendie, le vieux temple est démolì en février 1987. Le 17 Septembre 1989 a lieu le dernier culte à la chapelle militaire. Le nouveau temple est inauguré le 29 octobre 1989 en présence du pasteur Monsarat président de l'Église Réformée de France. Le temple du Cateau Cambésis est détruit par un incendie criminel dans la nuit du 31 octobre au premier novembre 1982 ; il avait été construit en 1858.

En 1982 un contact avec Canal Sambre est établi pour la réalisation d'une émission les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois de 8 h 30 à 9 h 00. En direct au début la technique est assurée par un technicien puis par des membres de la paroisse. 90 MHz puis 93.9 MHz. Les émissions dureront un an et demi. Commencée le 13 février 1983 elle se prolonge jusqu'au 25 novembre 1984.

En 1984 a lieu la première rencontre des chorales à Landouzy -la-Ville (Aisne) elle existe toujours.

A son arrivée le pasteur Frédouelle a entrepris de distribuer une feuille d'information plusieurs fois par an « Inform' Réforme » Elle existe toujours elle est maintenant mensuelle. De plus elle est incorporée dans le journal régional des églises de Nord-Normandie.

Un musée historique du protestantisme en Thiérache et en Avesnois, 1 Rue du Temple, 02140 Lemé, a été inauguré en 2006. Ce musée se situe dans un ancien temple calviniste construit en 1853, fermé en 1974 et restauré



L'intérieur de l'ancien temple après 1947

à partir de 1990 où ne se déroule plus de cérémonies religieuses.

En 2013 Église Réformée de France Devient (ERF) devient l'Église protestante unie de France (EPUdF) Elle est issue de l'union de

l'Église réformée de France et de l'Église évangélique luthérienne de France.

Daniel Isorez



Le temple sur les quais de la Sambre



Le nouveau temple

LE CIMETIERE DES CULTES DISSIDENTS DE ROUSIES EN 1866

Le 4 août 1872, le conseil municipal, « considérant que la population protestante a pris un développement soudain et considérable, au point qu'elle atteint le dixième de la population de la commune, et qu'il n'y a dans le cimetière aucun terrain qui lui soit réservé, vu qu'il est facile de le faire à peu de frais en agrandissant la partie du cimetière vers l'ouest sur un terrain vague appartenant à la commune, décide l'affectation d'une parcelle de vingt mètres de longueur sur quatorze de largeur qui prendra le nom de « cimetière des cultes dissidents ».

Le cimetière sera entouré d'une haie d'aubépine, aura une entrée particulière en face du chemin et sera divisé en deux parties, dont celle de gauche réservée aux concessions. Une somme de cent cinquante francs est affectée aux dépenses.

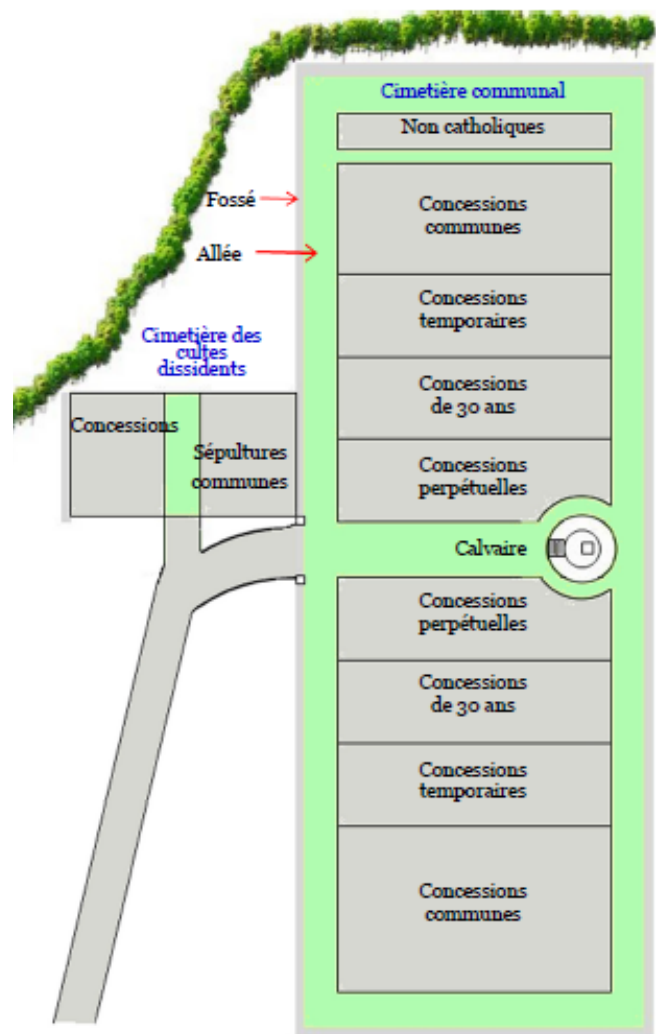
Lors du recensement de 1865, il n'y avait à Rousies que quelques protestants. Depuis 1870, l'usine de messieurs Dandoy, Maillard et Lucq fabrique des articles de filature identiques à ceux produits en Alsace. Cela a attiré de nombreuses familles originaires des environs de Belfort et Mulhouse, familles toutes protestantes » [*l'étude des actes de mariages montre que la plupart de ces familles viennent d'Audincourt (Doubs) et de sa région proche, même département, ou Haute Saône et Haut Rhin. Il y avait à l'époque dans cette commune du Doubs une filature et un tissage (usine Japy), et une église Luthérienne*].

Le 14 octobre 1872, le maire écrit au préfet de Lille : « la population indigène exclusivement catholique est assez peu tolérante, et paraît voir avec déplaisir des inhumations protestantes au milieu du cimetière commun. C'est pour éviter un mécontentement inutile que j'ai cru devoir demander qu'un lieu particulier fut consacré aux inhumations des habi-

tants qui appartiennent au culte dissident ». Le nombre des décès de 1867 à 1869 est de 7 par an. En 1870, ce nombre est de 18, pour passer à 30 en 1871.

AD

**PLAN DU CIMETIERE COMMUNAL
ET DES CULTES DISSIDENTS**
Reproduction du plan dressé par M. Fiévet, architecte le 12 février 1866



GROSGURIN FERDINAND

Jeumontois assassiné pendant la guerre indochinoise. 1893

L'inspecteur Grosgurin

Voici quelques renseignements sur l'inspecteur de la milice indigène Grosgurin, qui a été lâchement assassiné par les Siamois.

M. Grosgurin était âgé de vingt-neuf ans. Né le 29 janvier 1864, à Jeumont, dans le Nord, où son père était inspecteur des douanes, il s'engagea à dix-huit ans, le 11 février 1882, au 79^e régiment d'infanterie.

Il subit avec succès l'examen d'entrée à l'École de Saint Maixent, d'où il sortait le 17 mars 1887, avec le grade de sous-lieutenant. Entre temps, il avait fait campagne en Afrique, du 29 décembre 1885 au 26 avril 1886, au 4^e régiment étranger.

A peine était-il sous-lieutenant qu'il demandait de nouveau à faire campagne : le 20 octobre 1888, il était incorporé au 2^e chasseur annamite.

Dans les premiers jours de l'année 1889, comme il devait rentrer en France avec plusieurs de ses camarades, il préféra changer de carrière et il obtint de rester au Tonkin avec le titre d'inspecteur de première classe de la garde civile indigène, aux appointements de 6,000 fr. Sa nomination est du 4 mars 1890, le 16 mai suivant, il donna sa démission de sous-lieutenant au 2^e chasseurs.

LES FAITS

En abandonnant son poste à Cammon, le mandarin siamois remit à M. Luce une lettre où il disait en substance : "Puisque je suis obligé de quitter ce poste, je vous le remets, ainsi que tout son territoire, et plus tard nos deux gouvernements décideront à qui doit appartenir le pays".

M. Luce fit réunir des éléphants nécessaires pour transporter le mandarin siamois et ses bagages et annonça qu'il lui donnerait une escorte de vingt hommes, commandée par l'inspecteur Grosgurin, pour le protéger contre la vengeance des habitants dont il était



détesté.

Pendant les deux premiers jours, la conduite du mandarin siamois fut convenable. Mais l'inspecteur Grosgurin ayant été obligé de s'aliter, en proie à un accès pernicieux très grave, le mandarin commença à menacer les habitants de représailles et écrivit ensuite au gouvernement siamois d'Houtène, sur la rive droite du Mékong, le pressant de venir avec tout son monde de Ken Kieng pour le délivrer. Le mandarin, suivi de trois officiers, demanda à Grosgurin un entretien.

Les miliciens de l'escorte voulurent rendre leurs armes, mais Grosgurin le leur défendit, disant qu'ils venaient non pour se battre, mais pour s'entretenir avec lui.

Cependant, à peine entré et après avoir adressé quelques mots à Grosgurin, le mandarin, dirigeant son revolver sur ce dernier, le tua d'une balle dans la tête. En entendant ce coup de revolver, les miliciens se jetèrent sur

les armes des miliciens et en assassinèrent dix sept.
Trois autres ayant pu s'échapper regagnèrent le poste français de Kammon, rapportant les détails.
D'abord acquitté, Phra -Yot sera condamné à vingt ans de travaux forcés.

Grosgurin Fernand Léon Gustave est né le 29 janvier 1864 à Jeumont, fils d'Emile Alphonse, commis principal des douanes, et de Marie Coutty Louise Anaïs.

Etudiant au lycée François 1^{er} au havre.

Il décède, Laos, en mai 1893.

Il est marié et père de deux filles.

L'annonce du décès a été faite par une dépêche de M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indochine, relatant la trahison du mandarin Siamois Phra-Yot à Keng Kien.

Chacune des deux filles de M. Grosgurin recevra un titre de rente français d'un revenu de 1200 francs, représentant un capital de 40000 francs. Le surplus de l'indemnité de 120000 francs sera donné en capital à la veuve.

Etats de services militaires

Lors du conseil de révision, il demeure à Acquigny, département de l'Eure ; engagé volontaire le 11 février 1882.

Passé à l'école militaire d'infanterie le 27 avril 1886, sous lieutenant au 129^e RI le 17 mars 1887. Démissionnaire le 17 novembre 1890 pour le poste d'inspecteur de la garde civile. Le 15 décembre 1891 il demeure à Qui-Nhon.

AD

DAUBERCIES HENRI

Sergent major de la classe 1879 revenant du Tonkin

Article tiré du « *Journal de Fourmies* » du 9 juillet 1885

ANOR.-Une réception presque triomphale où le cœur a parlé plutôt que l'orgueil militaire a été faite hier par la jeunesse de la commune à l'un des siens, qui, parti simple soldat avec la classe de 1880, revient avec le grade de sergent, après avoir pris part à toutes les expéditions des dernières années : Tunisie, Sud -Oranais, Tonkin et dans cette dernière à tous les principaux combats.

Le sergent Henri Daubercies était de ces 130 héros qui, à Tuyen -Quan, ont résisté seuls, sans repos, ni trêve, ni de jour, ni de nuit, sans approvisionnements suffisants, aux efforts d'une armée chinoise et qu'il sera aussi glorieux pour un soldat d'entendre dire de lui « Il était à Tuyen -Quan " qu'il ne l'était pour les anciens d'entendre répéter le mot fameux : " Il était de l'armée d'Italie. "

Ces honneurs mérités et reçus entretiennent.

Ce jeune homme, arrivait par le train de 6 heures du soir. A peine descendu, il était salué par la Fanfare, qui exécutait la Marseillaise en son honneur ; les bouquets lui étaient offerts par les soldats de sa classe. Après le discours de M. Sorin, musique en tête, escorté du bataillon scolaire et d'un millier de personnes environ, il prenait le chemin de la mairie, en passant sous un arc de triomphe, dont le cintre portait les noms des principaux combats auxquels il avait assisté.

La jeunesse lui offrit le vin d'honneur. ainsi qu'à ceux qui composaient son cortège ; de nouveaux bouquets lui furent offerts par des camarades et un élève du bataillon scolaire ; deux discours, l'un par M. Hardy, l'autre par un élève du bataillon, furent encore prononcés et ponctués par des salves d'artillerie.

En un mot, la jeunesse, d'accord avec les habitants de la commune, a voulu faire honneur à un brave enfant du pays qui a fait toutes ses campagnes avec abnégation, sans plainte ni murmure et qui a mérité l'admiration de ses concitoyens. comme l'estime et les récompenses de ses chefs.

Suivant la coutume locale un bal a clos la journée.

La jeunesse devait bien cette compensation au brave garçon dont les joies n'ont pas été fréquentes dans le cours de ces longues et périlleuses expéditions, dont il est revenu il est vrai, mais seul, paraît-il, de son bataillon !

Les discours

1) M. Sorin, au nom de la classe 1879 : « tu as consacré au service militaire un an de plus que nous, tes frères de la classe 1879. Cette circonstance t'a valu l'honneur de mieux servir ta patrie et de contribuer à la défense de ses droits méconnus en Asie, en Afrique. Par ta conduite et ton courage, tu t'es élevé au grade envié de sergent -major. Les galons qui en sont les insignes et les médailles commémoratives de ces lointaines expéditions sont une sorte de bijoux qui se transmettront comme un précieux héritage dans ta famille ; ils ne sont pas non plus, crois le bien, sans glorieux reflet sur ton pays natal ».

2) Par M. Hardy, président de la jeunesse d'Anor : « Cher Camarade, C'est avec une grande joie que la jeunesse d'Anor vient saluer votre retour.

Ces apprêts de fête, cette foule accourue à votre rencontre, tout vous dit assez que la commune d'Anor est heureuse et fière de vous compter au nombre de ses enfants, et c'est à juste titre.

Eloigné depuis cinq ans de vos parents et de vos amis, vous êtes allé avec vos vaillants compagnons, avec vos chefs illustres, défendre à des milliers de lieues, l'honneur du drapeau français et vous êtes de ceux auxquels on peut dire: « Vous avez bien mérité de la patrie. »

Après plusieurs campagnes, après de nombreux combats et de glorieuses victoires, vous venez enfin jouir parmi nous d'un repos si bien mérité ».

3) Par le jeune Cordier, du Bataillon scolaire : « Monsieur et Cher Compatriote, la nouvelle de votre retour de l'Extrême -Orient a ému et remué profondément le cœur de la jeunesse d'Anor.

Aussi est-ce avec des sentiments de vive allégresse que spontanément elle s'est portée à votre rencontre.

La renommée nous a fait part des nombreux et brillants combats qui ont illustré nos armes au Tonkin ; elle nous a appris entres autres cette magnifique et à jamais mémorable défense de Tuyen Quau où une poignée de braves lutta si héroïquement contre une nuée d'ennemi, et tint si haut et si ferme le drapeau français.

Vous étiez l'un de ces braves ! Honneur donc à vous, qui avez si dignement défendu l'honneur de la Mère Patrie ! Votre exemple, n'en doutez pas, portera des fruits ».

Service militaire

Daubercies Léon Henri Désiré est né le 12 mai 1859 à Anor, fils de Théophile et de Marie Séraphine Cuisset. Lors du conseil de révision, il est tailleur d'habits

Il tire le n°146 dans le canton de Trélon.

Il part le 12 novembre 1880 pour le 3e régiment de tirailleurs algériens. Il sera caporal le 3 décembre 1882, sergent fourrier le 29 octobre 1883, sergent le 26 avril 1884, sergent major le 21 juin 1884.

Il passe dans la réserve le 5 juillet 1885 avec le grade d'adjudant.

Le 20 février 1887, il épouse, à Anor, Théoduline Marie Estreux, de qui il aura deux filles, Léa et Nelly.

Il demeure chez son beau-père, marchand épicier, lieu dit le Petit Canton, à Anor.

AD

LES REGISTRES DE DELIBERATION DE FERRIERE LA GRANDE

LIQUIDATION DE CREANCE

Séance du 25 octobre 1823. Nous membres composant le conseil municipal de la commune de Ferrière la Grande étant en assemblée en vertu de la convocation à nous faite par le Maire en date du 21 de ce mois et d'après la lettre de Mr le Sous Préfet du 30 septembre dernier relativement à proposer la répartition ou les ayant droit d'une somme de 259,16 francs et l'importance d'un mandat qui nous est communiqué par le Maire en notre dite séance pour liquider la créance de notre commune de la fourniture de chevaux de remonte en 1815. Dont détail suit :

DUBOIS Louis	13,12
LECLERCQ Constant	29,52
GRUNIAU Alexandre	36,08
MERCIER Angélique	29,52
DEBLIN Eugène	29,52
HERBECQ Benoit	13,08
DEHAVAY Constant	29,52
FOURNIER Maximilien	49,00
DESENFANT Félix	16,40
MONTREULX Michel	16;40
SOUMILLON V. Jean Baptiste	09,84
MAZELAIQUE de Perceval agent employé pour la liquidation	

RENTES DUES AU DUC D'ORLEANS

Séance du 26 janvier 1808.

Arrêté : Les dits Sieurs LIEVIN Joseph, BENOIT Alexandre, Joseph LECLERCQ, Jean Joseph LECOMTE, et Amand Joseph HUBERT payeront entre les mains du receveur des revenus communaux de Ferrière la Grande les arrérages des rentes constituées par eux au profit du cy devant Duc d'Orléans dans les contrats précités.

Les cours annuelles des dites rentes seront versées à la caisse communale, à cet effet les rentes seront transcrites sur le chassereau des rentes appartenant à la commune de Ferrière la Grande .

Le sous préfet d'Avesnes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Note : Ferrière la Grande devient française le

3 décembre 1699. Ce n'est que le 29 janvier 1704 qu'elle est réunie à la prévôté de Maubeuge. Le seigneur est Philippe d'Orléans, comte d'Avesnes.

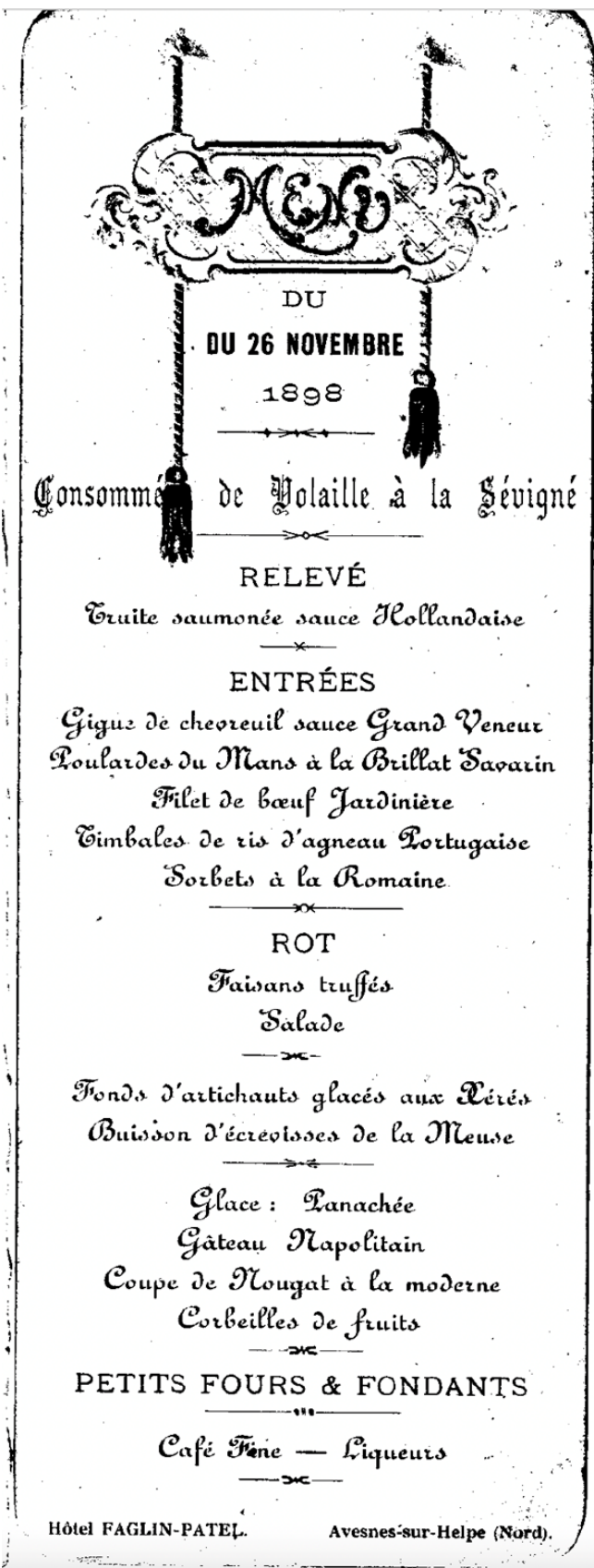
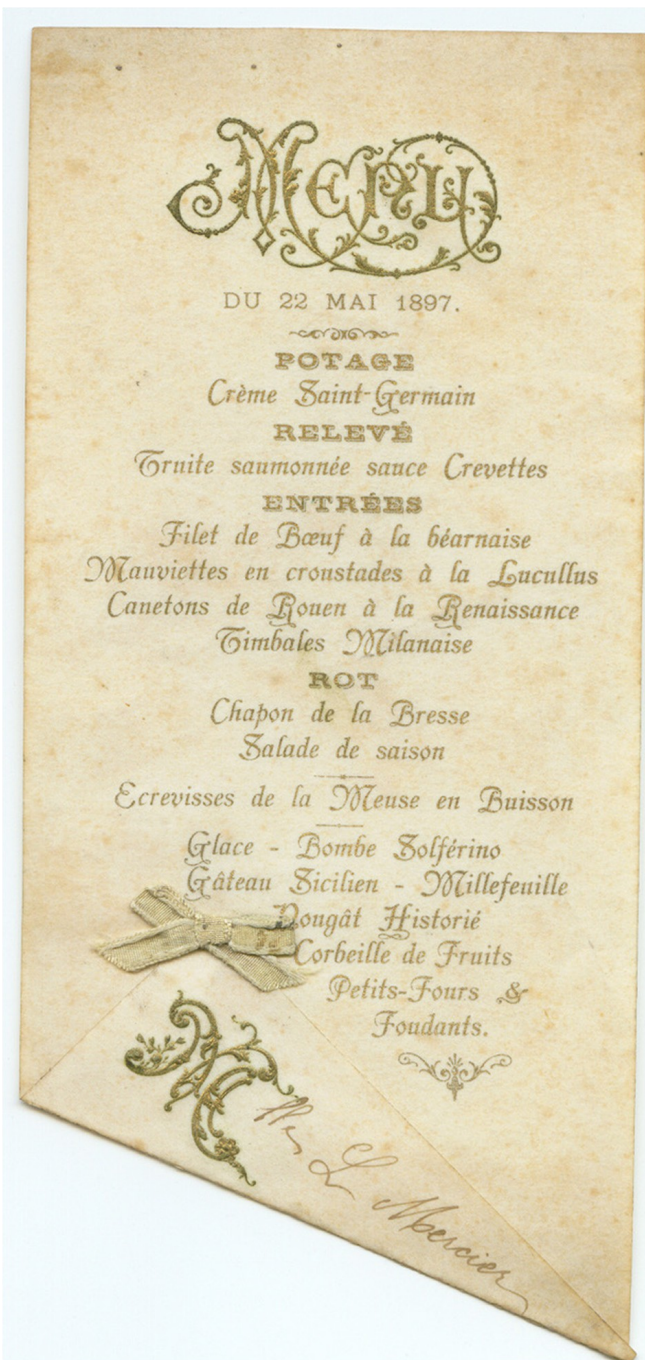
FABRIQUE DE L'EGLISE

Séance du 23 décembre 1909 : MM. Delay Gustave Arthur, curé doyen du Quesnoy, Ernest Lesaffre, industriel, Robert, brasseur, Emile Hainaut, médecin, et M^{me} Riquaire, propriétaire à Ferrière la Grande, annoncent vouloir exercer l'action en reprise sur de nombreux objets dont ils déclarent avoir fait donation à la Fabrique de l'église de Ferrière la Grande, savoir,

- ♦ M. Delay déclare avoir donné, de 1901 à 1903, un coffre fort pour le tabernacle, des orgues, des statues de Sainte Cécile, de Sainte Aldegonde, de Saint Alphonse, de Saint Expédit, de l'Enfant Jésus.
- ♦ M. Lesaffre déclare avoir donné, en 1885, une statue de Notre Dame de Lourdes avec son socle support et ses chandeliers, et en 1871, une statue de Saint Eloi.
- ♦ M Robert déclare avoir donné, le 10 janvier 1900, un tapis en laine bouclé et 15,25 mètres de bande de tapis moquette ; en mai 1897, 4 soutanes rouges pour enfants de chœur et 4 rochets brodés en batiste pour le même objet ; le 23 mars 1895, une lampe à 6 lumières ; en juin 1897, une statue de Saint Vincent de Paul, avec socle support et chandeliers appliques.
- ♦ M. Hainaut déclare avoir donné une statue du Sacré Cœur de Jésus avec son socle et ses chandeliers.
- ♦ M^{me} Eugénie Gravet, Dame Riquaire, déclare avoir donné en 1897 une statue de Saint Antoine de Padoue avec son socle support, ses chandeliers appliques et une table brûloir.

Le conseil municipal donne son accord pour la restitution.

CE QUE MANGEAIENT NOS ANCIENS



PROMENADE FERRIEROISE IN PEDIBUS

avec arrêt à plusieurs stations de Métro !

Par Louis Lutaud, historien ferriérois.

J'arrive par le train, me voilà *Quai de la Gare* (1^{ère} station du Métro) ; on me réclame un supplément, je paie illico, car GEMONET. Je comptais sur Monsieur le Chef de Gare pour m'offrir un BIDET, mais j'apprends qu'il est dans la *Ruhr*, je ferai donc ma promenade à pied.

Au dessus de moi, j'entends du bruit : c'est un malheureux peintre dans la *moyse* VITRANT la marquise.

Dans la direction de la rivière, je *Solre*, cela me paraît d'ailleurs logique, puisque j'ai là trois stations du Métro : *Porte de la Vilette*, *Duplex*, et *Jean Jaurès* ! En parlant de ces *lines* ! Je viens de voir DE MOULIN, DESPREZ : j'ai t'ROUVET *l'Arc-en-ciel* de la nouvelle droguerie du Vieux Pont, car j'ai LUTAUD les enseignes, c'est la *Mode*, et me suis GRAVET les noms. VOLOIR c'est pouvoir, dit -on, c'est le *mot de l'heure* ! Je ne vais pas MAREYter à tous les petits détails, cependant je ne peux MALDEREZ...sister à demander de bons *tuyaux*, car NUGUES est là !

J'arrive aux *Quatre-Bras* ; irais-je par la *rue de Beaufort* ? Je sais que la paysage y est charmant, il y a DEBEAUMONT, LEBAILLY qui n'est pas de Nanterre, mais LECLERCQ de l'affaire, ça grimpe , et tout en MARCHANT vers le BOSQUET, je NEVEUX pas que les gens disent que l'on MAHIEU là -haut pour respirer le *zéphyr* : HANON !

Je me dirige vers la Place (5^{ème} station du Métro : *Gambetta* !), j'entre chez LEVECQ , ou j'achète un *zig-zag* et un riz LACROIX, je note ERNOTTE à nouveau mes impressions, j'HENRI, puis je vais me faire rafraichir LABARRE... biche chez le coiffeur, j'attends un moment, car il sert..HURIEZ ; enfin, après avoir réglé LECOMTE, je *Marie* les idées et reprend ma route lorsque, derrière les rideaux, j'aperçois une jeune mère dont le corsage BAILLE et laisse entrevoir un DURSIN qu'elle présente à un BOTTIEAU ; je me dis : voila la graine, la graine DÉSIÉ pour régénérer la race ! Il sera

LEROY des gars du village.

A ce moment, je rencontre une voiture A. BAUDET et le porteur de journaux, à qui j'achète LCEW et la BATAILLE.

(6^{ème} station du Métro : *République*) devenue la Place du Poilu ! Cela rappelle le *Combat* (7^{ème} station du Métro). J'admire le monument ; je sais cependant que certains l'ont critiqué mais, que diable ! Point n'est besoin de VOLOIR au son du *tambour*, rassembler les DINEUR qui sont à table à *l'Hôtel du Nord*, pour leur faire savoir qu'en France , les gens par TOURAILLE les belles choses.

Il ne faut pas s'en faire ! Aussi, c'est HENRIC...anant que je déambule vers la *Grand-Rue* et le *Trieu-Baudet*, j'y rencontre LACHAPPELLE (8^{ème} station du Métro) : à cet endroit, la vue a ma foi un HERBAUX, ce serait joli à DESSE...iner au *charbon*, mais GUÉRIN...téressant en ce moment, car l'orage gronde, le tonnerre vient de ROULEZ, il pleut déjà, les NUEZ font de gros

a...MAHAUT dans le ciel et LANCELOT : il est temps DESMET à couvert dans une GUÉRITTE, près de la *Ruelle au Bleu*, en attendant que se ferme le ROBINET. Le niveau DUPUIS aura HAUSSY diablement monté ; MATHIEU (de la Drome) n'avait pas prédit cet orage, on ne peut pas dire qu'on l'ABEL car au lieu de réaliser un GUIMBELLOT, je subis un retard forcé. Enfin, je me dis : *Louis* on ver...RAOUT l'on ira après ; l'essentiel est que l'averse ne m'a pas refroidi, attendu que je *Porte Maillot* ! (9^{ème} station du Métro).

L'eau a cessé de tomber, je pars pour *la Machine*.

Près du *Calvaire*, la route est dégradée, c'est un ROULY de cailloux venant du *Chemin-Vert*, mais le cantonnier y travaille déjà HAPLENCOUR...age, il sera fat...HIGUET . Bref, je continue ma route et ne MALARME pas ; cependant, à l'endroit où le trottoir fait un BOURLET, je vois , BARANT le chemin, des gens MACÉ en face de la *Maison à Bouteilles* !

Je me dis : Quel HÉDONT ce rassemblement ? Je presse le pas et constate qu'ils entourent un pa...RIGAUX , JEUNEHOMME bien CAMBRAI, ayant un gros GILLET ; je l'ai inter..ROGER, il cherchait un COPIN qui, malheureusement, a quitté Ferrière et que je savais habiter HARMIGNIES, près de Mons. Je l'ai accompagné jusqu'à l'arrêt du tram, et là, le BAUM dans le cœur, il s'est confondu en remerciements et m'a jeté DÉMANET de fleurs !

Je reste donc seul devant la côte de *Belle-Vue*.

Vais-je en faire l'ascension ? Mais à propos, les Ferriérois savent -ils qu'ils ont encore là deux stations du Métro : *Bel-Air* et *la Rue du Sentier* ! Trêve de plaisanteries, ce lieu doit être historique, attendu qu'on y trouve les Romain DUCHATEAU ; qu'on y respire un air embaumé sur des ta...PIRART de fleurs où les oiseaux cherchent la BECQUET sans que le VILAIN et LEGAT viennent les POCHÉZ et les déranger PRECELLE qu'ils aiment. Je RIBEAUCOUP et malgré toutes ces belles chose dont j'aurais pu voir le BOUTTEAU, je ne me décide pas à monter et me dis : LANÇON-nous dans la direction DUPONT , si long à reconstruire, mais dont la largeur a fait compensation.

Bref, au premier CHEF, je dois à la VERY...té de dire que je suis étonné de voir du BOMBLED sur cette route, CARLIER des gerbes DEVRED logiquement se pratiquer sur les champs. Enfin, traversant le passage à niveau, LABENNE me fait l'honneur de m'inviter à visiter son magasin, où il me fait examiner les meubles vrai...HENRARD .

Je pars d'un PIÉRON, ayant vHULIN...FIRMIÈRE du docteur LANTHIER, derrière l'auto qui DÉMARET ; je constate que dans un PETIT bidon, elle avait apporté DELMOTTE del'moteurine !

Je m'aperçois ,un peu plus loin, que la COUTURE de mon veston BAILLE, alors sans BILILE, mais de crainte que cela ne DEVIN PIR, à la *bascule*, pris d'une KRAMP en face d'une quantité DANGIN de fonderie, je pénètre par l'ancienne porte de France, pour qu'on m'y fasse quelques points.

La réparation faite, je m'ETAMPES ! Et me

donne un coup de brosse car DÉGRICOURT sur mon veston. Je me dirige vers les *Trieux*, où il y a de BONNEMAISON, ne serait -ce qu'au restaurant du *Nouveau-Né* !

Un gamin qui COURET vient pour me PILOT...er il faisait partie d'un groupe de cinq, où j'en avais cependant CRUCIS . A ce moment, je m'aperçois que, dans la précipitation, on MARCOUX..su sommairement mon veston, mais je ne peux pas le TROKAY avec un autre, pensez donc ! On crierait AIDIN...go et HOUYOUX...youye ! Qu'est ce que je prendrais : on me mettrait à l'Epreuve et ce serait un *Casse-cou* !

Il fait chaud, heureusement, car j'aurais du me CLOEZ près d'un poêle GODIN en attendant un BONHIVER, je l'aurais trouvé *trombone* !!

Bref, ne voulant ni en prose ni en VERSINGER personne, je contourne le *Quartier du Bailli* , ou je vou...DRAY m'arrêter mais j'ai hâte d'arriver au *Bérimont*.

Je monte donc doucement la côte en évitant les MOTTE de terre, car j'ai d'EVARISSE ! Je ne peux pas qu'elles SCREVE et me fassent tomber dans un BACQ, cela me priverait DUSSINE...éma ! Et comme ce serait une CHERMANNE...œuvre , je me dis qu'il n'y a MAINGAIN qui ne soit utile.

Au croisement de la *route de Solre le Château*, petit accident. Des enfants jouent au COLIN MAILLARD, l'un d'eux va tout de GAUDOUX...loueusement se buter et tombe, c'est vraiment DELMER...veille : il n'a qu'une bosse, sur laquelle on applique de suite une pièce DEMONET .

Ce sera rien car il dit, en tournant le DOMER...ci ! Se moque de sa PELLERIAUX éclats.

Je reprends alors ma route et, après avoir regardé à ma gauche le GRAMMONT dominant les *Quatre-Bras*, je révise mon carnet, sans oublier de prendre note des us et coutumes NICODEME...sures de police de Ferrière. Entre les DELLIS, charmé de ma promenade, j'entre à la Poste retirer mon courrier et vais prendre un repos bien mérité.

Transcrit par Jacques Caudry

LES FABRIQUES D'ÉGLISE

Les fabriques d'église existent depuis les premiers temps de la chrétienté.

C'est à l'origine une assemblée de clercs auxquels se sont ajoutés, depuis le Concile de Trente (1545-1563), des laïcs. Cette assemblée est chargée de la collecte et de l'administration des biens de la communauté paroissiale, à la construction et entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse : église, chapelle, calvaire, argenterie, luminaire, ornements, etc.

Les revenus de la fabrique provenaient des quêtes, offrandes, dons en nature, loyers et fermages, legs et de la location des places de bancs et chaises dans l'église...

Les membres du conseil de fabrique sont des administrateurs appelés marguilliers ou de fabriciens.

La révolution française supprima les fabriques dans un premier temps en 1791. Leurs biens deviennent propriété nationale en 1793.

Puis elles furent rétablies suite à une convention passée avec le Pape Pie VII par la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) : Art. 76. « Il sera établi des fabriques pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes. »

Le décret du 7 thermidor an IX (26 juillet 1803) décide de rendre à leur destination les biens des Fabriques non aliénés.

Quelques articles de la loi du 30 décembre 1809 :

26. Les marguilliers sont chargés de veiller à ce que toutes fondations soient fidèlement acquittées et exécutées suivant l'intention des fondateurs, sans que les sommes puissent être employées à d'autres charges.

Un extrait du sommier des titres contenant les fondations qui doivent être desservies pendant le cours d'un trimestre

sera affiché dans la sacristie, au commencement de chaque trimestre, avec les noms du fondateur et de l'ecclésiastique qui acquittera chaque fondation.

Il sera rendu compte à la fin de chaque trimestre, par le curé ou desservant, au bureau des marguilliers, des fondations acquittées pendant le cours du trimestre.

27. Les marguilliers fourniront l'huile, le pain, le vin, l'encens, la cire, et généralement tous les objets de consommation nécessaires à l'exercice du culte; ils pourvoiront également aux réparations et achats des ornements, meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie.

30. Le curé ou desservant agréera les prêtres habitués, et leur assignera leurs fonctions. Dans les paroisses où il en sera établi, il désignera le sacristain-prêtre, le chantre-prêtre et les enfants de chœur.

Le placement des bancs ou chaises dans l'église ne pourra être fait que du consentement du curé ou desservant, sauf le recours à l'évêque.

33. La nomination et la révocation de l'organiste, des sonneurs, des bedeaux, suisses ou autres serviteurs de l'église, appartiennent aux marguilliers, sur la proposition du curé ou desservant.

36. Les revenus de chaque fabrique se forment:

1° Du produit des biens et rentes restitués aux fabriques, des biens des confréries, et généralement de ceux qui auraient été affectés aux fabriques par nos divers décrets;

2° Du produit des biens, rentes et fondations qu'elles ont été ou pourront être par nous autorisées à accepter;

3° Du produit des biens et rentes celés au domaine, dont nous les avons autorisées ou dont nous les autoriserions à se mettre en possession;

- 4° Du produit spontané des terrains servant de cimetière;
- 5° Du prix de la location des chaises;
- 6° De la concession des bancs placés dans l'église;
- 7° Des quêtes faites pour les frais du culte;
- 8° De ce qui sera trouvé dans les troncs placés pour le même objet;
- 9° Des oblations faites à la fabrique;
- 10° Des droits que, suivant les règlements épiscopaux approuvés par nous, les fabriques perçoivent, et de celui qui leur revient sur le produit des frais d'inhumation;
- 11° Du supplément donné par la commune, le cas échéant.

Section II. – Des charges de la fabrique

§ Ier. – Des charges en général

37. Les charges de la fabrique en général

- 1° De fournir aux frais nécessaires du culte, savoir: les ornements, les vases sacrés, le linge, le luminaire, le pain, le vin, l'encens, le paiement des vicaires, des sacristains, chantres, organistes, sonneurs, suisses, bedeaux et autres employés au service de l'église, selon la convenance et les besoins des lieux;
- 2° De payer l'honoraire des prédicateurs de l'avent, du carême et autres solennités;
- 3° De pourvoir à la décoration et aux dépenses relatives à l'embellissement intérieur de l'église;
- 4° De veiller à l'entretien des églises, presbytères et cimetières; et, en cas d'insuffisance des revenus de la fabrique, de faire toutes diligences nécessaires pour qu'il soit pourvu aux réparations et reconstructions, ainsi que le tout est réglé par paragraphe III.

§ II. – De l'établissement et du paiement des vicaires

38. Le nombre de prêtres et de vicaires habitués à chaque église sera fixé par l'évêque, après que les marguilliers en auront délibéré, et que le conseil municipal de la commune aura donné son avis.

39. Si, dans le cas de la nécessité d'un vicaire, reconnue par l'évêque, la fabrique n'est pas en état de payer le traitement, la décision

épiscopale devra être adressée au préfet; et il sera procédé ainsi qu'il est expliqué à l'article 49. Concernant les autres dépenses de la célébration du culte, pour lesquelles les communes suppléent à l'insuffisance des revenus des fabriques.

Petite histoire :

A Cerfontaine, la location des chaises se fait par rangée ou à l'unité, pour trois ans, au plus offrant, au prix de 1 franc minimum pour un an.

Le 16 mars 1854 le conseil de fabrique demande au conseil de préfecture l'autorisation d'ester en justice à l'effet d'obtenir le paiement de la location des chaises de l'église de Cerfontaine. En effet, Louis Gilloteau, maire, son adjoint et 3 conseillers refusent de payer la location au motif que cette location est demandée par le curé, et non par le trésorier.

Le 16 novembre 1890, le même conseil de fabrique demande au conseil de préfecture l'autorisation d'ester en justice à l'effet d'obtenir le paiement de diverses créances consistant en 14 enterrements (dont ceux de 4 enfants), 5 mariages et une messe

Le 13 avril 1873 :« Je soussigné Dieudonné Poulet, propriétaire demeurant à Rousies, donne à la fabrique de l'Eglise de Rousies après mon décès un hectare septante deux ares de pâture dit le corbeau, tenant au levant à Félicien Julien, au midi au chemin de Recquignies, du couchant à Jean Baptiste Colnion, et au nord à Cuisset Désiré, pour faire chanter des messes avec l'argent du rapport de la dite pâture, à l'intention de notre famille qui se compose de Thomas Poulet, père, Marie Rose Manfroi, ma mère, Hélène Broudehous ma soeur, Joséphine Broudehous, Thomas Poulet fils, Dieudonné Poulet, Alexandre Poulet et Louis Poulet, bien entendu avec le fermage de chaque année à compter du jour de mon décès, à raison de cinq francs la messe ».

AD

LA DÎME D'AUTREFOIS, UNE RÉFÉRENCE DURANT LES CRISES SOCIALES DU DÉBUT DU SIÈCLE DERNIER

Le Travailleur du 27/01/1912

NEUF-MESNIL

Chaque jour, nous entendons ces grands mots : la République est le gouvernement de la légalité, l'électeur est le maître de ses destinées, c'est son bulletin de vote qui fabrique la légalité.

Encore faudrait-il que l'électeur confiât à un maçon capable, le soin de fabriquer et de faire appliquer les lois. Ce n'est pas le cas à Neuf-Mesnil.

Nos bons ouvriers qui brûlent les fagots de la régie, se plaignent que le tabac ait été augmenté de dix centimes ces dernières années. Qui donc a mis à la mode le paquet de tabac à quarante centimes ? Hé ! C'est le maire du Mesnil.

Il y avait belle lurette qu'il revendait aux locataires de ses garnis, quarante centimes le paquet de tabac, quand ce prix est devenu légal par un vote de la Chambre.

Le pain est-il à dix -neuf sous, les serfs des corons de Grattières le paient vingt sous.

Ainsi, un maire républicain rétablit, à son profit, les **dîmes** prélevées par les seigneurs et les abbés d'un régime aboli.

Après cela, pauvres manants, faites des manifestations contre la vie chère, vous serez emprisonnés pour avoir troublé l'ordre légal. Bons électeurs, vos grands -pères de 93 ont fait la révolution et chassé les nobles accapareurs de l'ancien régime. Aurez-vous le courage, au mois de mai prochain, d'imiter ce geste libérateur ?

La Mayenne, 30 septembre 1924

EVRON. Un certain nombre de cultivateurs de la région d'Evron sont fort inquiets au sujet des projets fiscaux proposés par des parlementaires socialistes. Propriétaires de leurs fermes, comment feraient-ils pour verser au Trésor toujours appauvri 20% de la propriété bâtie, et 15% de leurs valeurs immobilières ? Les impôts actuels dépassent de beaucoup la

dîme d'autrefois. Et voilà qu'on se dispose à prélever la cinquième de la propriété mobilière ! De plus en plus le citoyen est taillable et corvéable à merci.

L'Evènement, 15 mai 1913

Les Pauvres proprios !

Une vieille chanson anarchiste avait bien annoncé leur disparition par les procédés révolutionnaires :

*On les guillotina
Messieurs les propriétaires
On les guillotina
Et le peuple sourira*

En attendant c'est nous, les locataires, qui sommes traités en parias. On nous chasse de maison en maison sous la menace d'augmentations périodique. Pour peu que nous nous laissions faire, avant dix ans la caste des proprios aura reconstitué à son profit le régime féodal.

Ils ne se contenteront plus de prélever sur notre bourse un impôt auprès duquel la **dîme** d'autrefois n'était que de la Saint -Jean. Comme nous gagnerons à peine de quoi payer le propriétaire, nous, nous travaillerons uniquement pour lui. Les seigneurs du Moyen Age ne comprenaient pas autrement l'égalité entre les hommes.

Le plus fort est que les propriétaires se plaignent. Parfaitement. Ils sont même en train de se syndiquer. Ils ont des revendications. Ils tiennent des congrès. Ils parlent d'imposer leur programme aux candidats à la députation dans les prochaines élections législatives. Sans doute ils ne se jugent pas assez protégés par la loi, qui les autorise à se faire payer d'avance, qui leur permet de modifier à leur gré les clauses du contrat en cours d'exécution, et qui met les représentants de l'autorité à leur disposition pour expulser les locataires récalcitrants.

Qu'est-ce qu'ils veulent donc ? Notre bourse. Hélas ! ils l'ont vidée. Notre considération ? Qu'en feraient-ils ? Mais, s'ils sont si mécontents de leur état, sapristi ! Qu'ils changent. Rien ne les oblige à demeurer propriétaires. Ils n'ont qu'à nous f...

leur démission, pour voir. Et quand ils auront « vécu » quelque temps l'état de locataire, ils iront tous s'inscrire au syndicat de M. Cochon.

Texte de Claude MARC transcrit par F Potvin

LE 13 JUILLET 1788 : UN ORAGE PRÉRÉVOLUTIONNAIRE

Le 13 juillet 1788, un orage particulièrement violent traverse la France, des Landes jusqu'à la Belgique, laissant 1059 villages dévastés et ruinant une partie des récoltes céréalières d'une moisson qui s'annonçait déjà médiocre. 11.749 vitres et ardoises du château de Rambouillet, où le roi séjournait, sont pulvérisées sous les grêlons. Devant l'ampleur du désastre, Louis XVI charge une commission composée de trois académiciens, Leroi, Teissier et Buache, de rassembler tous les faits...et d'en dresser une carte, ce qui est probablement une première au niveau météorologique. Le rapport, remis en juin 1789, indique que deux lignes de grains ont abordé l'embouchure de la Gironde à minuit en se dirigeant vers le N/NE avec une vitesse d'environ 55 km/h. La grêle tombe à Poitiers, Chartres (7 h), Rambouillet (8 h), Paris (8 h30), Douai (11 h), Utrecht (14 h 30). La carte dressée à cette occasion affiche deux zones de grêle entre trois bandes de pluies fortes. Les grêlons atteignent par endroit des dimensions exceptionnelles (plus de 5 quarterons, soit 600 g). Les pertes directes sont estimées à 25 millions de livres qui sont à mettre en perspective avec les 503 millions de recettes du royaume.

La plupart des historiens de la Révolution française mentionnent cet orage, d'une part parce qu'il a été abondamment décrit mais surtout parce que sa date, un an et un jour avant la prise de la Bastille, frappe l'imaginaire collectif.

L'orage se produit dans une période météorologique 1788-1789 hors normes. En juillet

1788, le déficit pluviométrique est de l'ordre de 40 % dans le nord de la France et dépasse les 80 % dans le Sud-est. Dès juin, les récoltes sont annoncées comme médiocres. Elles le sont effectivement (20 à 30 % de moins que la normale selon les régions). Il faut remonter à 1774 pour retrouver un tel déficit, qui avait alors été à l'origine de la « guerre des farines », une révolte consécutive à la hausse du prix du pain survenue au printemps 1775. Dès août 1788, des émeutes éclatent à Lamballe en Bretagne, et en automne, en Provence et en Languedoc où la sécheresse a été la plus marquée. Les indices de pénurie sont présents dès octobre 1788 à Anvers.

Mais le plus difficile reste à venir. Le temps glacial qui s'installe sur le pays dès le 25 novembre 1788 se prolongera jusqu'à la mi-janvier 1789. À Paris, le nombre de jours de gelée en hiver (décembre -janvier-février) atteint le record historique de 86 jours.

Dans son Mémoire sur l'Hiver rigoureux de 1788-1789, le père Louis Cotte, précise que le minimum de froid a été enregistré en France le 31 décembre 1788 (-17°4 à Paris, -17°5 à Lyon, -18°2 à Chalon sur Saône, -21° à Strasbourg, en degrés Réaumur, soit l'équivalent pour Paris de -21,75 °C et -26,25 °C pour Strasbourg) mais que le froid le plus insupportable a été celui du 6 janvier 1789, marqué par un vent de NE très piquant. La Seine, la Loire, le Rhône, la Saône sont en partie gelés, ce qui complique les approvisionnements des grandes villes comme Paris, mais aussi Rouen...

La surmortalité de janvier 1789 est estimée à 10.000 morts, bien moins cependant que celle de 1709 et ses 700 000 morts. Le déficit de naissances est plus sensible, environ 30 000. Les raisons sont multiples : noces différées (10 000 mariages de moins en 1788), aménorrhée de disette chez les femmes les plus pauvres...

Le prix du pain s'envole et le nombre d'émeutes avec ! Ainsi Jean Nicolas, dans *La rébellion française*, identifie 58 émeutes frumentaires en 1788 et 239 sur les seuls quatre premiers mois de 1789, avec un maximum de 105 en avril, avant la tenue des États généraux le 5 mai.

En France, en 1788, le contexte politique est tendu. Louis XVI s'est résolu à convoquer les États généraux le 5 juillet 1788, sans annoncer cependant de date précise. Il n'identifie pas le risque de pénurie frumentaire et autorise le renouvellement des autorisations d'exportation les 17 et le 25 juin 1788, malgré la sécheresse déjà constatée. Il faut attendre la nomination officielle de Necker, le 25 août 1788, pour que l'export des grains soit interdit et qu'un circuit d'importation depuis les États-Unis soit mis en place. L'historien Fran-

çois Furet, spécialiste de la Révolution française, note judicieusement que, pas un instant, Louis XVI ne songe à influencer l'opinion en mettant en valeur les mesures qui ont été prises. Il ne mène aucune campagne pour préparer les élections, ce qui semble inimaginable de nos jours. Pourtant, la question des impôts à payer après les récoltes détruites par l'orage du 13 juillet ou le gel de l'hiver et celle de la cherté du pain reviennent presque systématiquement dans les cahiers de doléance du Tiers État. Les émeutes gagnent toute la France, en ville comme à la campagne. Elles se radicalisent. Dès février 1789, si l'on en croit le journal du libraire Hardy, à Paris, le bouc émissaire n'est plus le spéculateur mais la noblesse et le clergé, qui accaparent les grains. Le petit peuple devient révolutionnaire. L'émeute parisienne des 27 et 28 avril 1789 contre la manufacture Réveillon, dans le Faubourg Saint-Antoine, commence aux cris de « Mort aux riches, Mort aux aristocrates, Liberté, Vive Necker, Vive le Tiers État ... ». Elle se termine dans le sang avec entre 30 et 900 tués selon les sources. Elle est considérée par plusieurs historiens comme le soulèvement prélude à la révolution. F Potvin



L'orage de 1788 peint par Philippe-Jacques de Louthembourg

MANIFESTATION HISTORIQUE A MAUBEUGE

Le premier week-end de septembre

Samedi 3 et dimanche 4 septembre, l'association a participé à la manifestation organisée par les associations « Maubeuge Arts et culture » et « Anciens des chars de Maubeuge » ; parmi les associations présentes, « la Nervie », « Les sabots de la mémoire », Et un collectionneur, Philippe Drancourt.



PROCESSION EN L'HONNEUR DE SAINTE ALDEGONDE ET PROCESSION DU SAINT SANG A MAUBEUGE

Article tiré de « La France à vol d'oiseau au moyen âge », d'Augustin Challamel (1819 - 1894).

« Les processions religieuses et les cavalcades plus ou moins singulières devinrent probablement, dans une foule de villes, des compensations à la fête des fous que l'on empêchait, mais qui trouvait des apologistes, et dont le pieux Gerson disait : « Elle est autant approuvée de Dieu que celle de la Vierge Marie. » Les exhibitions d'apparat, l'éclat incomparable, la splendeur des accessoires dans les cérémonies, s'accordaient, il faut le dire, avec les mœurs. Le spiritualisme ne se dégageait pas encore des formes apparentes. »

« Depuis longtemps déjà, l'exposition et la procession du Saint-Sacrement avaient lieu. Des prélats assemblés déclarèrent que les gens qui accompagneraient le Saint-Sacrement porté aux malades, gagneraient dix jours d'indulgences, et trente jours s'ils l'accompagnaient de nuit avec un luminaire. La Fête-Dieu, qu'on appelait aussi « Fête du corps du Christ et du précieux corps de Dieu », motivait, par toutes les provinces, des processions solennelles. »

« Au même temps, ou postérieurement, les processions se multiplièrent en France, comme dans les autres pays catholiques. De 1444 à 1449, il s'en fit un grand nombre, soit pour promener des châsses et des reliques, soit pour recueillir les pieuses contributions du peuple. Une année, c'étaient les châsses de saint Sébastien et de saint Quentin qui venaient à Paris ; une autre année, il s'agissait du clou et de la couronne de saint Denis. »

« Ou bien, depuis la fondation de la Sainte-Chapelle, des processions lugubres se faisaient, dans la nuit du jeudi au vendredi

saint, quand la vraie croix était exposée. A Maubeuge, procession en l'honneur de sainte Aldegonde, patronne de la ville, le mardi de la Pentecôte. Les populations invoquaient la sainte, pour qu'elle guérît toutes sortes de maux. Six hommes en cape bleue portaient ses reliques, et un géant paraissait dans le cortège. La même ville, le troisième jour de septembre, voyait défiler la « procession du saint sang de miracle », organisée par des confrères vêtus d'un manteau écarlate. Cette cérémonie rappelait un événement miraculeux arrivé, disait-on, pendant le quatorzième siècle. Un chapelain de la Ladrerie de Maubeuge en était arrivé à ce point d'incrédulité, qu'il concevait des doutes sur la vérité du sacrifice de la messe. Or, un jour qu'il officiait, à l'instant où il prononçait les paroles sacrées, le sang de Jésus bouillonna, déborda du calice et teignit le corporal. »

A la limite de Maubeuge et Rousies, il y avait une église du Saint Sang. Elle fut détruite lors de la construction des fortifications.

Z Pierart, dans ses "recherches historiques", indique qu'une maladrerie avait été fondée au 12^e siècle, au retour de la Palestine. Les bâtiments ayant brûlés en 1470, on ne rétablit que l'église, surnommée église du Saint Sang après un miracle arrivé en 1405. Une procession avait lieu le 1^e dimanche de la grande foire de Maubeuge.



L'église du Saint-Sang, carte utilisée en 1694 par l'armée du Roi.

FAITS DIVERS ET ACCIDENTS

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour l'année 1882

Marpent. On a retiré le 10 de ce mois [janvier 1882] de la Sambre, territoire de Marpent, le corps d'un individu que l'on suppose être un sieur Genet Grégoire, âgé de 52 ans environ, tailleur de pierres, né à Erquennes (Belgique), et travaillant depuis un mois au fort de Boussois.

Le corps ne portait aucune trace de violence et le décès paraît devoir être attribué à un accident.

L'acte 1 du registre d'EC de 1882 nous indique que le 10 janvier 1882 à dix heures du matin, **Grégoire Louis Jenet**, âgé de 52 ans, tailleur de pierres domicilié à Arquennes (Belgique) où il est né le 13 juillet 1829, fils de feu Jean Baptiste Jenet et de feu Marie Roland, veuf en premières noces de Marie Thérèse Ménuit, époux de Ducarme Marceline, est décédé en cette commune, en aval du pont de la Sambre.

☞

Mairieux. Le 25 janvier courant, vers 1 heure de l'après-midi, le cadavre d'un enfant nouveau-né a été découvert dans un puits abandonné à Mairieux, canton de Maubeuge.

On a constaté que l'enfant portait, autour du cou, un cordon bleu assez long et un autre blanc enroulé deux fois et comprimant fortement les chairs.

Il résulte de la déclaration du médecin appelé aussitôt, que l'enfant est né avant terme, viable et parfaitement constitué ; la mort a été déterminée par l'asphyxie, suite de la strangulation.

La justice s'est transportée jeudi sur les lieux et a fait procéder à l'arrestation de l'auteur présumé de cet infanticide qui serait une jeune fille de 18 ans.

L'acte 3 du registre d'EC de 1882 nous indique que le 25 janvier à trois heures du soir, il a été trouvé au chemin Gilliard dans un puits

situé derrière la demeure de Constant Leprohon un nouveau né, du sexe masculin, sans vie, n'étant enveloppé d'aucun linge.

☞

Sommeron. Lundi [30 janvier 1882], vers neuf heures et demie du matin, on a trouvé, dans une pâture appartenant à Monsieur Champion, terroir de Luzoir, le corps inanimé de Joseph Auguste Laurent, dont nous avons signalé la disparition.

Le pauvre vieillard, atteint depuis quelque temps de manie errante, parcourait souvent les sentiers et chemins de Luzoir à Sommeron. On présume qu'après s'être égaré la nuit, il aura succombé à une congestion cérébrale.

☞

Le Cateau. Le 12/03/1882. Un bien douloureux accident est arrivé vendredi dernier, vers sept heures du soir, dans l'établissement de MM. H. Sieber, Seydoux et C^{ie}.

Un ouvrier fileur, nommé **Gabriel Donnet**, âgé de 60 ans, atteint depuis longtemps déjà d'une affection de cœur qui l'exposait à de fréquents éblouissements, passait entre deux métiers à filer pour regagner sa place, lorsque tout à coup il se sentit mal ; il voulut saisir dans ses bras une colonne en fonte qui se trouvait sur son passage ; mais, les forces lui manquant, il perdit connaissance et, dans sa chute, rencontra l'un des organes du métier et s'y fit une blessure profonde à la tête. - M. le docteur Camus, appelé immédiatement, n'a pu que constater le décès.

Acte 31 de la commune du Cateau. Le 3 mars 1882 à 7 heures du soir, Gabriel Donnet dit Acampau, âgé de 60 ans, fileur, natif de Paris, domicilié au Cateau, élève de l'hospice des enfants trouvés, veuf de Sophie Canonne, fils de Fraternité Joséphine Adélaïde Donnet, inconnue, est décédé en sa demeure.

☞

Clairfontaine. Lundi dernier, 6 courant, la dame Brunois Marie, âgée de 96 ans, était

sortie comme d'habitude, après dîner, pour se promener un peu.

Quelques instants après, son fils, lui aussi, sortit pour aller travailler dans son jardin, attendant à son habitation, lorsqu'il aperçut des vêtements au-dessus d'une petite fosse de 60 centimètres de profondeur environ qui se trouvait au fond dudit jardin.

Il se dirigea aussitôt de ce côté, et vit avec désespoir le corps inanimé de sa mère, la tête plongée dans la fosse.

Il la retira aussitôt avec l'aide de quelques voisins accourus à ses cris, mais il était déjà trop tard, la pauvre femme avait cessé de vivre.

On suppose que, ayant voulu ramasser quelques branches de groseillier qui se trouvaient sur le bord de la fosse, elle a perdu l'équilibre et est tombée dans l'eau.

La glissade faite par ses pieds et qui était encore visible vient appuyer suffisamment cette présomption

Acte 11 de la commune de Clairfontaine. Le 6 mars 1882 à 4 heures du soir, **Esther Brunois**, âgée de 96 ans, née à la Flamengrie, domiciliée à Clairfontaine, veuve de Joseph Grégoire, fille de Louis Joseph et de Marie Nathalie Debrun, est décédée en sa demeure.

☞

30/03/1882

Rainsars. Dimanche dernier, à midi, le nommé **Boucher Isidore-Alexis**, âgé de 72 ans et propriétaire de la localité a été trouvé noyé dans un abreuvoir situé à 50 mètres de sa demeure. Depuis la veille au matin, ce vieillard, qui depuis quelque temps était sujet à des éblouissements inquiétants, était absent de chez lui et ne devait y rentrer qu'à midi, après avoir étendu du purin dans sa propriété. Sa femme et ses enfants ne le voyant point revenir à cette heure s'en étonnèrent et se mirent à le rechercher. Ce fut seulement le lendemain à midi que son fils, croyant apercevoir quelque chose dans l'eau de l'abreuvoir, le sonda avec une perche et en ramena le cadavre de son père. On présume que Boucher, ayant voulu se laver les mains après son tra-

vail, aura été pris subitement de son indisposition habituelle et sera tombé dans l'eau la tête première sans pouvoir se sauver lui-même ou appeler du secours.

Acte 7 de la commune de Rainsars. Le 19 mars 1882, Isidore Alexis Boucher, âgé de 72 ans, propriétaire, né à Sémeries, domicilié à Rainsars, fils de Jean Alexis et de Henriette Monnier, époux de Véronique Marie Joseph Fauconnier, est décédé en sa demeure sise à la fache des Grands Arbres.

☞

Fourmies. Jeudi dernier, dans l'après midi, une enfant de 2 ans 1/2, **Blanche Adeline Souverain**, fille de Désiré, cantinier, a été retirée noyée de l'excavation remplie d'eau, produite par l'enlèvement de la terre nécessaire à une briqueterie, près de la brasserie Emile Antoine, rue de Glageon. Le décès a été constaté par M. le docteur Drapier.

Acte 95 de la commune de Fourmies. Le 30 mars 1882 à trois heures du soir, Blanche Adeline Souverain, âgée de 2 ans, née et domiciliée à Fourmies, fille de Louis Désiré Vital et d'Angéline Joséphien Abraham, est décédé en la demeure de ses père et mère, rue de Glageon.

☞

Le Cateau. Une jeune fille de 21 ans, **Paris Laure**, couturière à Saint -Benin, était allée dimanche dernier exécuter quelques petits travaux très pressés chez une de ses clientes, propriétaire au Cateau. Vers onze heures, sa besogne se trouvant achevée, elle voulut, malgré la pluie et le vent, revenir à Saint -Benin. et suivit, à cet effet, un petit sentier qui longeait la ligne du chemin de fer du Nord. Arrivée au kilomètre 188,600. elle eut la malencontreuse idée, pour abrégier sa route, de pénétrer sur la voie ferrée. Elle n'y était pas de deux minutes qu'un aiguilleur nommé Caille Henri vit de loin la jeune fille qui tenait un parapluie d'une main et son cabas à ouvrage de l'autre, renversée par le train express venant du Nord. Le corps de la malheureuse ramassé par l'aiguilleur et le

cantonnier Carpentier, accourus en même temps sur le théâtre de l'accident, n'offrait plus qu'un amas de débris de chair sanglante projetée à plus de cent mètres de la voie. La tête avait été littéralement écrasée ainsi que toute la partie droite du corps.

Il n'est pas douteux que la violence du vent et de la pluie ait empêché la jeune fille d'entendre le bruit du train qui arrivait derrière elle.

Acte 16 de la commune de Saint-Bénin. Le 25 mars 1882 à midi, Laure Paris, âgée de 21 ans, couturière, née à Etreux, département de l'Aisne, domiciliée en cette commune, fille d'Alfred, éclusier, et de Catherine Leleu, domiciliés à Hannappes, est décédée en sa demeure, rue de Urtebise.

BOC

Hautmont. Lundi vers 3 heures de l'après midi, un affreux accident est arrivé à la gare d'Hautmont.

Le sieur **Haussy Auguste**, employé comme aiguilleur à la Compagnie du Nord, depuis 28 ans a été tamponné, en traversant les voies, par un train de marchandises qu'il n'aperçut pas.

Il eût les deux jambes coupées.

Transporté immédiatement à Neuf -Mesnil, il rendit le dernier soupir en arrivant à son domicile.

Chose bizarre, Haussy, dans le trajet d'Hautmont à Neuf -Mesnil, ne se plaignait que de douleurs aux pieds qui étaient cependant entièrement détachés.

Acte 34 de la commune de Neuf Mesnil. Le 17 avril 1882 à à cinq heures du soir, Auguste Haussy, âgé de 63 ans, aiguilleur, né à la Longueville, fils de Joseph et de Agnès Hainaut, veuf d'Albertine Haussy, est décédé en sa demeure.

BOC

06/04/1882

Ferrière la Grande. Le parquet d'Avesnes, après une longue et laborieuse instruction, est parvenu à découvrir l'un des auteurs de la tentative d'assassinat suivie de vol commise à

Ferrière-la-Grande, dans la nuit du 21 au 22 décembre, sur la personne de M. Lanthier, contremaitre de fabrication et marchand de rouenneries. Un nommé Ghiot, marié à Ferrière-la-Grande en 1872, ayant été arrêté à Mons, sous l'inculpation d'assassinat commis le 6 octobre à Jemmapes (Belgique), a été trouvé nanti d'un pantalon soustrait dans la chambre à coucher de M. Lanthier et de chemises volées dans le magasin. On avait également enlevé dans ce magasin tout un rayon de chaussures parmi lesquelles une paire était dépareillée : cette paire portant les numéros 41 et 42 ont été retrouvée aux pieds de Ghiot.

Cet individu qui est un repris de justice de la pire espèce (une vingtaine de condamnations dont une à cinq ans de réclusion pour vol, figurent à son actif) avait prémédité son crime depuis plusieurs jours : le 18 décembre vers neuf heures du soir, il était allé prendre un verre de bière pour inspecter la maison Lanthier, il portait une fausse barbe.

Espérons que la justice finira par découvrir les complices de Ghiot, qui certainement n'était pas seul.

Suite

Le sieur Lanthier, de Ferrière -la-Grande, est mort hier (18 avril 1882) des suites de l'attentat dont il avait été l'objet. Il allait aussi bien que possible et on le croyait complètement sauvé, lorsque la balle qui était restée dans la tête, n'ayant pu être extraite, s'est déplacée et a occasionné des désordres mortels On doit, croyons-nous, faire aujourd'hui l'autopsie du cadavre.

L'acte 53 du registre d'EC de 1882 nous indique que le 18 avril à 3 heures et demie du soir, Louis Lantier, âgé de 55 ans, directeur de laminoir, né à Grand Reng, domicilié à Ferrière la Grande, fils de feu Lambert Lantier et de feu Angélique Voituron, veuf de Fideline Bertin, en son vivant épicière, est décédé en sa demeure.

le 26 novembre1882. Le bandit Ghiot, qui

au commencement de cette année a assassiné à Ferrière la Grande un épicier -cabaretier pour s'emparer de sept francs (il a tué ce pauvre diable d'un coup de pistolet, arme trouvée par lui chez la victime), et qui, au mois d'octobre 1881, avait tué à coups de hachette une pauvre octogénaire chez laquelle il avait logé un certain temps, vient d'être arrêté.

François Ghiot, âgé de 32 ans, né à Nimy - Masnières, accusé de deux assassinats et de quantité de vols qualifiés, comparaitra le 29 novembre devant la cour d'assises du Hainaut.

❦

Plomion. Jeudi dernier, 13 courant (mai 1882), le nommé **Walle Jules**, âgé de 40 ans, garçon brasseur chez M. Lalain brasseur à Plomion, revenait à son domicile. Ses chevaux eurent peur et s'emportèrent. Walle, qui était sur son camion, voulut descendre, mais son pied s'accrocha au porte-lanterne, et le malheureux conducteur tomba sous une des roues du véhicule, et eut la jambe affreusement mutilée un peu au -dessus du genou. Transporté dans cet état il l'hospice de Ver vins, Walle n'a pu supporter sa blessure ; il est mort lundi -17, après d'horribles souffrances.

❦

Sous le bois-Maubeuge. Un horrible accident est arrivé il y a quelques jours, à Sous le Bois. La petite Langlet, âgée d'environ 7 ans, s'amusait à ramasser des copeaux face à l'atelier d'un menuisier. Apercevant à quelques pas des scories incandescentes, qu'on a la déplorable habitude de jeter sur les chemins, l'idée lui vint d'y déposer les copeaux, qui s'enflammèrent aussitôt, donnant le feu à ses vêtements. Malgré la promptitude des secours, l'enfant fut brûlée presque vive. Elle succomba 48 heures après l'accident.

Acte 197 de la commune de Maubeuge. Le 14 juin 1882 à une heure du matin, **Julie Langlet**, âgée de sept ans, née à Louvroil, domiciliée à Maubeuge, fille de Hector et de Victoire Mériaux, est décédée en sa demeure, fau-

bourg de Sous le Bois.

❦

Ferrière la Grande

le 21 juin, on a retiré de la rivière de la Solre, à Ferrière la Grande, le cadavre du sieur Leroy Jean Baptiste, ouvrier de cette commune, qui était disparu de son domicile depuis une quinzaine de jours.

Une enquête est en cours.

L'acte 76 du registre d'EC de 1882 nous indique que le 21 juin à 4 heures du matin, Jean Baptiste Leroy, âgé de 44 ans, né à Hennechy, chauffeur, domicilié à Ferrière la Grande, épouse de Elisa Bartholomé, cabaretière, est décédé en sa demeure, sise en cette commune.

❦

Cartignies. Il y a une huitaine de jours, M. **Edouard Courtin**, cultivateur à Cartignies, avait été piqué au dessus de la main gauche, on ne sait par quelle bête; toujours est -il qu'elle devait être charbonneuse, car quelques jours après, l'enflure s'est produite et lorsqu'il consulta le médecin, il était trop tard. M Edouard Courtin vient de succomber au milieu d'atroces souffrances.

Acte 43 de la commune de Cartignies. Le 22 juin 1882 à 7 heures du soir, Courtin Edouard, âgé de 58 ans, cultivateur, célibataire, né et domicilié à Cartignies, fils de Jean Joseph et de Hulin Constantine, est décédé en sa demeure sise hameau d'Autreppe.

❦

Avesnes. Vendredi vers huit heures du soir, trois jeunes enfants jouaient dans la rue de la Poudrière à Avesnes, près de la rivière de l'Helpe Majeure, grossie par les pluies des dernières journées.

L'un des enfants, **Anatole Courtin**, âgé de 4 ans, tomba à l'eau près du lavoir et y trouva la mort. Son cadavre ne fut retrouvé qu'une heure après.

Acte 80 de la commune d'Avesnes sur Helpe. Le 20 juillet 1882 à neuf heures du soir, Anatole Louis Courtin, âgé de 3 ans, né à Avesnes, fils naturel d'Aline Courtin, est décédé en

une maison sise à Avesnes, rue de Mons.

☞

Avesnes. Mardi dernier, dans l'après midi, le nommé Matton, contremaitre à la scierie de M. Lenain, à Avesnes, était occupé avec ses ouvriers à décharger un chariot portant de lourdes poutres, lorsque l'une d'elles, glissant sur la roue, tomba à terre, entraînant dans sa chute le malheureux qui eut la tête broyée. La mort a été instantanée.

Matton, qui était âgé de 29 ans, laisse une femme et deux enfants en bas âge.

Acte 84 de la commune d'Avesnes sur Helpe. Le 8 aout 1882 à 8 heures du soir, **Jules Matton**, âgé de 27 ans, né à Bas Lieu, scieur de bois, domicilié à Avesnes, époux de Julienne Tourneroché, fils de Désiré et de Sidonie Carion, est décédé dans une maison avenue de la Gare, lieu dit « la Flaque ».

☞

Hautmont. Le 14 août, vers dix heures du matin, le nommé H. Robette, âgé de 21 ans, domestique chez M. Delhaye Collet, brasseur à Hautmont, venait de sortir de la brasserie avec une voiture chargée de levure, qu'il conduisait au chemin de fer, quand tout à coup son cheval s'emporta, en descendant la place.

Ce malheureux jeune homme, pour éviter un accident, se cramponna à la bride du cheval, mais tous ses efforts furent impuissants à le maîtriser et il fut précipité contre le pignon d'une maison où il fut écrasé par la roue. Messieurs les docteurs Carré et Lebon, qui arrivèrent aussitôt, ne purent que constater la mort du sieur Robette.

Acte 97 de la commune d'Hautmont. Le 12 aout à 9 heures du matin, **Henri Robette**, âgé de 21 ans, journalier, né à Grandglise (Belgique), domicilié à Hautmont, célibataire, fils de Léopold et d'Adèle Adam, est décédé dans la rue de la gare.

☞

Limont Fontaine. Un troisième accident de voiture est arrivé, cette semaine, dans notre région.

Jeudi dans l'après midi, un petit garçon de

trois ans et demi, fils de M. Rollez Polphit, cultivateur à Limont Fontaine, était avec sa sœur sur le devant d'un chariot d'escarbilles, conduit par leur grand père. En descendant la côte de l'église, cet enfant tomba si malheureusement sur le devant du chariot, qu'il fut mortellement blessé et, à 8 heures du soir, il expirait.

Acte 21 de la commune de Limont Fontaine. Le 17 aout 1882 à 8 heures du soir, **Rollet Fernand Julien**, âgé de 3 ans, né et domicilié à Limont Fontaine, fils de Porphyre et de Vandermarcq Marie Elvina, est décédé en sa demeure, lieu dit la falaise.

☞

Maubeuge. Il a environ quinze jours, un nommé Léonard Ronchain, mouleur à la fonderie des Hauts Fourneaux du Nord, Sous-le-Bois, avait reçu sur la jambe un volumineux morceau de fer qui le fit tomber. En ne voyant qu'une égratignure qui le faisait peu souffrir, Ronchain continua son travail sans plus penser à sa blessure. Quelques jours après, il ressentit de fortes douleurs en cet endroit et fit appeler un médecin. Celui-ci constata que la gangrène s'était déclarée et quelques jours après Ronchain expirait au milieu d'atroces souffrances. Il était âgé de 50 ans, marié et père de deux enfants. Ses funérailles ont eu lieu mercredi à l'église de Sous-le-Bois, au milieu d'une grande assistance, et la fanfare de Sous le Bois a accompagné son corps jusqu'à sa dernière demeure.

Acte 247. Le 28 aout à 6 heures du matin, **Léonard Louis Ronchain**, âgé de 50 ans, mouleur, né à Boussus, domicilié à maubeuge, fils de Louis et d'Angélique Rhoir, époux d'Elvire Baudry, est décédé en sa demeure, sise au faubourg de Sous le Bois.

☞

Hautmont. Un horrible accident s'est produit mercredi vers dix heures du matin, à l'usine du Bassin, à Hautmont.

Célestin Delcroix, machiniste au laminoir, a fait un faux pas en allant graisser sans doute

près de la transmission ; il est tombé. Le malheureux a été saisi par la manivelle de la bielle ; entraîné, enlevé, son corps a fait, en peu d'instants, plus de deux cents tours. Il fut littéralement broyé : les deux mains étaient arrachées des poignets et les intestins sortis et écrasés.

C'était un horrible spectacle. Delcroix était âgé de 25 ans, né à Joncret (Belgique). Rien n'égale le désespoir de la future, qui a eu le courage de venir adresser ses derniers adieu aux restes inanimés de celui qu'elle aimait.

Acte 101 de la commune d'Hautmont. Le 30 aout 1882 à 10 heures, Célestin Delcroix, âgé de 26 ans, machiniste, n à Joncret (Belgique), domicilié à Hautmont, célibataire, fils d'Arnoux et de Pauline Leclercq, est décédé en l'usine du bassin.

✂

Limont-Fontaine. Le sieur Renauld Charles, garde-champêtre de la commune de Limont - Fontaine, vient d'être victime d'un accident qui plonge sa nombreuse famille dans la plus complète misère.

Le 12 de ce mois, cet agent, envoyé en course par le maire de Limont, se rendait dans une maison isolée de la commune, lorsqu'en passant sur le chemin qui longe le bois de M^{me} la marquise de Nédonchel, il fut atteint par un hêtre mesurant près de deux mètres de circonférence et qui le recouvrit complètement. Les bûcherons durent couper les branches de l'arbre pour dégager le corps du garde Renauld ; mais le malheureux est mort quelques heures après l'accident, au milieu de grandes souffrances, malgré les soins donnés par le docteur Massot. Il laisse une veuve et six enfants dont l'ainé n'a que six ans et demi.

Acte 22 de la commune de Limont Fontaine. Le 12 septembre 1882 à 9 heures du soir, **Reneau Charles**, âgé de 53 ans, garde champêtre, né à Villereau, domicilié à Limont Fontaine, fils d'Auguste et de Bourgeois Marie, époux de Guery Adèle, est décédé en sa demeure, rue de l'église.

✂

Jeumont. Mercredi, à midi un quart environ, le sieur **Hannecart Narcisse**, 62 ans, maçon demeurant à Marpent, revenait de déjeuner par la voie et se rendait au travail qui lui avait été confié le matin, au disque placé à 50 mètres environ du passage a niveau de Recquignies, lorsqu'il a entendu l'arrivée du train de marchandises 1052. En cherchant à se garer, pour l'éviter, il n'a pas aperçu un train de voyageurs venant en sens inverse, dont la locomotive l'a frappé en pleine poitrine, en le jetant sur le côté de la voie. Transporté immédiatement dans la maison du garde barrière, il a été constaté par M. le docteur Riche, mandé immédiatement, qu'il avait l'avant bras droit brisé et des lésions internes, dont on ne pouvait encore déterminer la gravité. Ces lésions ont malheureusement produit un effet funeste, car le blessé a succombé jeudi matin. Cet accident ne saurait être attribué qu'à l'imprudence de la victime. Le sieur Hannecart était célibataire et employé depuis fort longtemps, comme maçon au service de la compagnie du Nord.

acte 27 de la commune de Recquignies. Le 9 novembre à 10 heures du soir, Narcisse Hannecart, âgé de 62 ans, maçon, né et domicilié à Marpent, célibataire, fils de Narcisse et de Julie Gerard, est décédé en la demeure de la veuve Baulet, sise en cette commune, rue de la Sambre.

✂

19/11

Féron. Le moulin de Trélon situé sur le ruisseau de la Roche, à vingt mètres de l'église, vient d'être détruit par un incendie qui a éclaté vers deux heures du matin, dans la nuit de mercredi à jeudi. Le garde -moulin, **Xavier Wastiaux**, célibataire, âgé de 74 ans, beau - frère de Sandras, locataire du moulin qui appartient à M. Salangros, de Trélon, logeait dans une mansarde du grenier. Il avait l'habitude de laisser allumé, la nuit, une lampe à pétrole. Est -ce Cette lampe qui a communiqué le feu ? C'est probable. Toujours est -il qu'à un certain moment Wastiaux s'est réveil-

lé, sans doute asphyxié par la fumée ; il a déplacé son lit pour combattre le commencement d'incendie et, ses tentatives étant restées, infructueuses, il a tenté de s'échapper par une porte du grenier qu'il n'aura pas eu la force d'ouvrir.

Ses restes informes ont été retrouvés dans les décombres. Les bras et les jambes ont été réduits en poussière ; la tête et le corps étaient à l'état de squelette à peine reconnaissable pour un individu de l'espèce humaine. La vue de ces tristes restes faisait froid au cœur.

Le meunier et sa femme éveillés par le préposé de M. Bisiaux, ont eu le temps de s'enfuir, mais leur habit et tout le matériel du moulin ont été anéanti

Heureusement la pluie tombait et protégeait l'église et les constructions voisines sur lesquelles le vent portait des étincelles et des flammèches, qui s'éteignaient aussitôt.

La commune de Féron n'a pas de pompe, néanmoins elle n'a pas cru devoir faire appel à celles de Wignehies et de Fourmies parce qu'on reconnut au premier coup d'œil qu'il serait impossible de sauver le moulin et que le voisinage n'était pas en danger.

Les pertes, couvertes par diverses assurances, sont évaluées à 20.000 francs.

❦

La Longueville. On a trouvé le 10 courant (novembre 1882), entre Hargnies et La Longueville, le corps d'une femme de 81 ans, qui a été reconnu pour être celui de Clarisse Delzante.

On suppose que cette pauvre vieille, partie la veille d'Audignies, à 3h du soir, pour se rendre à La Longueville où elle demeure depuis 5 ans, se sera trompée de chemin et que surprise par le temps qui a été mauvais cette nuit là, elle se sera affaïssée, transie de froid et accablée de fatigue.

Clarisse Delzante était une vieille fille qui a servi comme cuisinière pendant plus de trente ans dans la même maison. Ses anciens maîtres, M. et Mme d'Audignies, assistaient à son enterrement qui a réuni beaucoup de monde.

Acte 22 de la commune de Hargnies. Le 10 novembre à 6 heures du matin, la demoiselle **Claris Delsante**, sans profession, âgée de 80 ans, domiciliée à La Longueville, fille d'Auguste et de Florence Derome, a été trouvée sans vie.

❦

Hautmont. Un accident est arrivé lundi à Hautmont, à l'usine de la Providence.

On refoulait, avec la locomotive n°6 de l'établissement, deux wagons sous les halles des hauts fourneaux. Auguste Lesne, l'accrocheur, ayant fait son aiguille du côté contraire, voulut traverser la voie derrière le train ; malheureusement le talon de sa chaussure se prit entre deux rails, et le pauvre ouvrier fut renversé par le dernier wagon dont une des roues lui passa sur les jambes. Cet accident, est arrivé à onze heures et demie du matin et Lesne a succombé dans la nuit à l'hospice de Maubeuge où il avait été transporté. C'était un honnête et actif ouvrier.

Il était âgé de 28 ans. marié et père de quatre enfants, qu'il laisse ainsi que leur mère sans aucune ressource.

L'enterrement de Lesne a eu lieu à Hautmont jeudi, et un grand nombre d'ouvriers et des habitants de Grattières où il demeurait, y assistaient.

Acte 298 de la commune de Maubeuge. Le 13 novembre 1882, à sept heures du matin, **Auguste Lesne**, âgé de 36 ans, domicilié à Hautmont, fils d'Antoine et d'Aimée Bisiaux, époux de Désirée Amandine Debouzy, est décédé à l'hospice St Nicolas.

AD

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse



<http://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



**Racines et Patrimoine
en Avesnois**

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse